

Avec Ste-Scholastique, la population de Valleyfield augmenterait

(LIRE A LA PAGE 3)

CINQ ACCIDENTS A BEAUHARNOIS JEUDI

(LIRE A LA PAGE 3)

INCENDIE DANS UN ENTREPOT DE MONTREAL COTTONS

(LIRE A LA PAGE 6)

Dans la région de Soulanges:

LES CAMBRIOLEURS SONT ACTIFS

(LIRE A LA PAGE 3)

L'ARENA COUTERA \$1 MILLION IL FAUT UN REFERENDUM

— MARCIL

"Qu'on me comprenne bien, je ne suis pas contre une aréna municipale à Valleyfield ni contre les loisirs: je crois cependant que le taux d'intérêt sur l'argent est présentement trop élevé pour qu'on se lance dans une construction du genre. D'ailleurs, il existe d'autres priorités."

Voilà en substance la déclaration qu'a faite jeudi M. Albert Marcil, conseiller municipal, alors qu'il donnait, de son propre aveu, sa première conférence de presse en 18 ans de vie politique.

"Si je vous ai convoqués, a expliqué le représentant du quartier Maisonneuve à l'égard des journalistes, c'est que je crois de mon devoir d'avertir la population du fait que la construction d'une aréna coûterait \$1 million et que cela signifierait une hausse sensible des taxes. Je quitterai définitivement la politique en novembre prochain, pour raison de santé, mais je désire faire mon devoir jusqu'au bout."

Appelé à expliquer ses mathématiques, M. Marcil a étalé les chiffres suivants: \$537,000, pour la construction elle-même, \$125,000, pour l'achat du terrain et du centre de Bellefleur, \$50,000, pour les frais d'architecte et d'ingénieurs et environ \$288,000, pour les frais de financement.

"On nous a dit, d'ajouter le conseiller, qu'on était en train de faire des coupures pour bais-

ser le prix initial. En fait, on déshabille lentement l'aréna: elle ne sera pas à l'épreuve du feu, il n'y aura pas de sièges mais uniquement des madriers de bois pour s'asseoir, il n'y aura pas de stationnement et le chauffage à l'électricité coûtera une fortune."

Quant à la rentabilité d'une aréna neuve, M. Marcil a eu cette réflexion: "Malgré les prétentions de certains de mes collègues, je n'y crois pas. Prenons par exemple la Cité des Arts et des Sports: le Dr. Boyer, principal promoteur, avait dit à tout le monde que la Cité n'aurait besoin de personne pour se financer. On sait qu'ils ne sont plus capables de le faire, à tel point que la ville doit consentir à ce que cette corporation ne paie pas ses taxes municipales," de dire M. Marcil.

Le conférencier devait poursuivre en ces termes: "Si j'étais en bonne santé, je prendrais certes cette affaire en main pour forcer la ville à tenir un référendum relativement à l'aréna. Il faut que les contribuables se prononcent. Personnellement, je suggérerais plutôt qu'on achète la vieille aréna, une propriété du Cégep, quitte à investir \$200,000, de rénovations. Mais on sent bien que le conseil ne veut pas puisqu'il n'a offert que \$50,000, comme prix d'achat."

Le conseiller Marcil devait renchéir en ces termes: "Si,

effectivement, l'aréna devait être construite, elle devrait être érigée non pas près du centre Notre-Dame de Bellefleur mais près du club Moco. Mais je le répète, je suis contre sa réalisation actuellement car cela coûterait trop cher et il y a trop de chômage."

Faisant visiblement allusion à l'ex-maire, Robert Cauchon, qu'il n'a cependant pas nommé, M. Marcil a dit qu'il était

plus important de faire travailler les gens en moussant la venue de nouvelles industries que de les faire se récréer. Les loisirs viendront automatiquement par la suite, a-t-il dit.

Interrogé pour savoir s'il pensait que la ville de Valleyfield recevrait du gouvernement un octroi d'environ \$125,000, advenant la construction de l'aréna, le représentant de Maisonneuve a répondu affirmativement en

soulignant toutefois qu'il s'était renseigné et que cet octroi était plutôt un prêt qu'il faudrait rembourser.

En conclusion, M. Marcil a déclaré qu'il y avait un seul projet prioritaire à Valleyfield et que c'était l'installation de l'aqueduc et des égouts dans la Petite Baie où, a-t-il soutenu, les conditions hygiéniques sont inacceptables. Cela supposerait un investissement de \$800,000, mais il faut que cela se fasse.

Union Carbide est une firme anarchique et cruelle

— Ralph Nader

M. Ralph Nader, qui se dit le protecteur des consommateurs américains, s'en prend, aujourd'hui, à une industrie canadienne, plus précisément la compagnie Union Carbide de Beauharnois, dans le cadre de sa campagne contre les magnats de l'automobile et les responsables de la pollution de l'air. Il qualifie cette compagnie tant à Beauharnois qu'aux Etats-Unis, d'anarchique et cruelle.

Dans une lettre adressée à M. James Lester, directeur de

Union Carbide aux Etats-Unis qui est également président de l'Université de New-York, M. Nader déclare que Union Carbide n'a rien fait ou à peu près pour éliminer les quelque 11 mille tonnes de poussière de silice qui se dégagent des fourneaux de cette société à Beauharnois.

De son côté, M. Maurice Wilson, gérant de Union Carbide, a précisé que sa compagnie collabore étroitement avec les autorités provinciales et autres

pour combattre la pollution de l'air tant à Beauharnois qu'ailleurs au Canada ou aux Etats-Unis. Notre compagnie dépense des millions pour assurer cette amélioration soit dans le domaine des recherches ou par des méthodes techniques spéciales.

Union Carbide s'est portée acquéreur de St. Lawrence Alloys au cours de la guerre 39-45 et donne de l'emploi à quelque 250 personnes à son usine de Beauharnois.



Horoscope de la semaine

LE VERSEAU (21 janvier - 19 février)

Surveillez vos paroles, il y a risque de blesser une relation influente. Les petits plaisirs sentimentaux font passer le temps. Vos projets mûrissent, mais n'allez pas trop vite.

LES POISSONS (20 février - 20 mars)

Une aide imprévue vous arrive, probablement de la famille. Les chances d'amélioration sont à leur meilleur. Une personne plus jeune vous met sur la piste d'un complot. Attention aux projets de voyage.

LE BELIER (21 mars - 20 avril)

Sérieux changement dans vos plans. La journée se passe dans la mélancolie. Une personne importante ne donne pas les renseignements espérés. Un mot délicat peut vous valoir une grande amitié.

LE TAUREAU (21 avril - 20 mai)

Vous triomphez d'un obstacle, avec un peu de cran. Il y a de la suspicion dans votre entourage, et une explication serait de mise. Certaines occupations vous prennent trop de temps et d'argent.

LES GEMEAUX (21 mai - 21 juin)

Surveillez mieux la personne que vous aimez, et ne vous fiez pas tant aux racontars. Un membre de la famille a besoin de votre appui moral. Vous n'aurez qu'à demander pour recevoir. La question d'argent passe au second plan.

LE CANCER (22 juin - 22 juillet)

On vous fera des reproches, mais qui ne sont pas mérités. Journée agréable si vous retenez votre langue. Une personne riche s'intéresse à vos activités. Une question délicate de la famille ne devrait pas vous faire perdre votre sang-froid.

LE LION (23 juillet - 23 août)

Ne parlez pas de vos ambitions devant certaines personnes jalouses. Le téléphone vous cause du souci. L'amitié est bien près de se transformer en amour durable. Manque de prudence en soirée.

LA VIERGE (24 août - 22 septembre)

Vous obtenez la chance de discuter d'un projet important avec une personne influente. Les influences sont à leur meilleur. Probabilité d'associations nouvelles dont vous tirerez profit.

LA BALANCE (23 septembre - 22 octobre)

Il y a du nouveau à l'horizon sentimental. Une invitation vous plaît. Une personne fera semblant de vous aider, mais pour mieux vous tromper. On vante vos dons de diplomate.

LE SCORPION (23 octobre - 22 novembre)

Une personne malveillante surveille vos faits et gestes. Un retard sera mal apprécié. Les compliments peuvent cacher certaine perfidie. Grands avantages financiers grâce à une parente.

LE SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)

Vous aurez profit à mieux soigner votre tenue. Belle occasion de vous faire de précieuses relations. Votre attitude change l'opinion de certaines gens, mais il faut moins de vantardise.

LE CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)

L'entourage ne s'intéresse guère à vos potins. Une personne brune peut vous influencer plus que de raison. Une indiscretion au téléphone menace d'avoir des répercussions graves.

L'immeuble et ses problèmes : Réponse à vos questions par La Chambre d'immeuble de Mtl.

Question — Pourriez-vous me dire quel avantage il y a à vendre une maison par l'entremise d'un courtier plutôt qu'à titre privé? La commission représente une somme assez importante. Exception faite de l'avantage évident de la publicité que fait le courtier et qui lui amène plus d'acheteurs éventuels, y a-t-il autre chose qui me vienne pas immédiatement à l'esprit de quelqu'un qui ne connaît pas l'immeuble? Je crois que de nombreux lecteurs aimeraient vous voir traiter de cette question.

Réponse — Quand vient le temps de vendre une maison, le profane est susceptible de commettre tellement d'erreurs coûteuses qu'il est presque impossible de les énumérer toutes ici. Voici toutefois quelques-unes des raisons pour lesquelles un propriétaire devrait y penser à deux fois avant de tenter de vendre lui-même sa propriété:

1 — Le courtier en immeubles s'occupe de la question à plein temps tandis que le propriétaire ne saurait normalement y consacrer qu'une partie de son temps. De nombreux a-

gents auront l'occasion d'offrir une propriété inscrite à tous leurs clients tandis que le propriétaire, sans aide, doit s'en remettre à sa propre habileté pour trouver des acheteurs éventuels. Il ne peut entrer en contact qu'avec quelques uns des intéressés.

2 — Le propriétaire ne "sauve" pas la commission parce que tout acheteur éventuel, constatant qu'il n'a pas à traiter avec un agent, insistera pour réaliser lui-même cette économie.

3 — A moins que le propriétaire sache, dès l'instant où l'acheteur se dit d'accord, comment rédiger un contrat de vente qui non seulement lie l'acheteur mais élimine toute possibilité qu'il y ait plus tard un différend ou un malentendu, sa "vente" peut tomber à l'eau après quelques jours ou quelques semaines.

4 — Le propriétaire n'a pas toujours l'expérience voulue pour faire la distinction entre les acheteurs sérieux et les simples curieux.

5 — Le propriétaire n'est peut-être pas assez "vendeur" pour

amener un acheteur plus ou moins intéressé à prendre une décision.

6 — Le propriétaire ne sait peut-être pas comment s'y prendre pour obtenir le prix le plus élevé que l'acheteur était réellement disposé à payer en faisant une première offre.

7 — Nombreux sont les clients éventuels — des gens très délicats ou sensibles, par exemple — qui préfèrent ne pas traiter directement avec le propriétaire. Soit qu'ils n'aiment pas marchander, parce qu'ils n'ont pas confiance en leur propre habileté, ou qu'ils craignent d'offenser le propriétaire en lui disant franchement la valeur qu'ils placent sur sa propriété et ce qui ne leur plaît pas. Ce genre d'acheteur ne voudra traiter qu'avec un courtier qui lui inspire confiance.

8 — Il arrive souvent que l'enseigne "A vendre" d'un propriétaire ait l'air d'être l'oeuvre d'un amateur et donne même l'impression qu'il est quelque peu excentrique. Ce genre d'enseigne attire les spéculateurs et les requins qui se réjouissent d'avance à la pensée de traiter avec un profane.

9 — Au moment de rencontrer un client éventuel, le propriétaire n'a aucun moyen de connaître ses goûts et ses exigences. Sa façon de présenter l'affaire peut faire plus de tort que de bien s'il ne sait pas ce qu'il doit mettre en lumière et ce qu'il doit passer sous silence. Sa présentation peut également être inefficace parce que, contrairement au courtier, il ne sait rien des autres propriétés qui ont été offertes à l'acheteur éventuel qu'il a devant lui.

10 — Les courtiers en immeubles faisant affaire dans le voisinage se renseigneront sur ce que le propriétaire entend faire afin de s'assurer que leurs propres offres soutiennent la concurrence. Le propriétaire se retrouvera ainsi souvent dans la position d'un "simple observateur" en ce qui a trait à toute l'activité qui se rattache au domaine de l'immeuble.

11 — Les réponses aux demandes de renseignements reçues par téléphone sont l'une des principales raisons pour lesquelles il est avantageux de retenir les services d'un courtier. Tout l'argent qu'un propriétaire dépense en publicité peut être gaspillé s'il ne sait pas comment s'y prendre pour amener à visiter sa propriété les acheteurs éventuels qui lui demandent des renseignements par téléphone.

Valleyfield perd un de ses grands sportifs



GEORGES BOUGIE

connues de cette ville et de la région. Les moins jeunes se rappellent sans doute sa brillante tenue aux côtés de "Kitoute" Joannette et André Corriveau.

En effet, le 24 janvier dernier, une joute avait lieu à l'arena de Valleyfield entre les Anciens As de Québec, sous Punch Imlach et les Braves de Toe Blake, pour célébrer le 20e anniversaire de la conquête de la coupe Alexander par les Braves. Dans une partie décisive contre les As, Georges Bougie comptait le point qui donnait la victoire à son club, qui par la suite l'emporta sur North Sydney et St-Michel's pour remporter la coupe Alexander, présentée au meilleur club sénior du Canada.

Il laisse dans le deuil, ses parents, M. et Mme Léo Bougie, cinq frères dont Jean-Marc, professionnel au club de golf de Valleyfield et quatre soeurs.

Les restes mortels sont exposés au Salon Funéraire Montpetit et les funérailles auront lieu jeudi à 2 heures en l'église du St-Esprit de Valleyfield.

Les Décès

M. Alouine Charlebois

A Utica, N.Y., le 17 janvier 1971, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Alouine Charlebois, époux de Angéline Cardinal, demeurant à Utica, N.Y.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 20 janvier. Inhumation à Utica, N.Y.

M. Fortuna Sauvé

A St-Timothée, le 31 janvier 1971, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Fortuna Sauvé, époux de feu Alveria Poirier, demeurant au 258 Rang Ste-Marie.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 3 février, des Salons J. A. Larin & Fils, 317 Victoria, pour la Paroisse St-Timothée, où le service fut chanté à 3:00 p.m. Inhumation à St-Timothée.

M. Wilfrid Allard

A Valleyfield, le 2 février 1971, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Wilfrid Allard, époux de Marie Jeanne Parent, demeurant au 233 St-Jean Baptiste.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 5 février, des Salons J. A. Larin & Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale, où le service sera chanté à 11:00 a.m. Inhumation à St-Louis de Gonzague.

M. Fernand Dallaire

A Valleyfield, le 25 janvier 1971, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Fernand Dallaire, époux de Alphonse Rouleau, demeurant au 142 Chemin de Ligne.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, le 28 janvier, des Salons Ernest Montpetit Inc., 315 Danis, pour l'église Pie X, où le service fut chanté à 3:00 p.m. Inhumation à Valleyfield.

M. Georges Bougie

A Valleyfield, le 1er février 1971, à l'âge de 43 ans, est décédé M. Georges Bougie, ex-joueur des Braves de Valleyfield, fils de Léon Bougie et de Doris Hallé.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 4 février, des Salons Roch Montpetit, 200 Champlain, pour l'Eglise St-Esprit, où le service sera chanté à 2:00 p.m. Inhumation à Valleyfield.

Mme Vve Florido Blais

A Valleyfield, le 1er février 1971, à l'âge de 80 ans, est décédée Mme Vve Florido Blais, née Adeline Bellemare, demeurant au 54-A Benoit.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 3 février, des Salons Ernest Montpetit Inc., 315 Danis, pour l'Eglise Notre-Dame de Bellerive, où le service fut chanté à 3:00 p.m. Inhumation à Valleyfield.

Mme Omer Bédard

A Valleyfield, le 30 janvier 1971, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Omer Bédard, née Agathe Bédard, demeurant au 140 St-Louis.

Les funérailles ont eu lieu mardi, le 2 février, des Salons J. A. Larin & Fils, 317 Victoria, pour la Cathédrale, où le service fut chanté à 11:00 a.m. Inhumation à Valleyfield.

COURRIER

"Anne Marie"

Pour tout conseil de beauté, écrivez à COURRIER ANNE MARIE, C.P. 420 (Youville), Montréal 351.

Q. Quand je veux nettoyer ma peau avec un savon ou un masque aux blancs d'oeufs, ma peau devient sensible. Est-ce que vous pourriez me dire de quoi ça dépend?

Découragée

R. Vous avez certainement une peau très sensible et les produits que vous employez ne vous conviennent pas puisqu'ils irritent votre épiderme. Surtout s'il s'agit de votre visage utilisez plutôt un lait qu'un savon. Si votre peau est sèche employez le Lait Jeune Femme. Si votre peau est grasse ou normale, le Lait Sensass vous conviendrait. Et pour ce qui est de votre toilette corporelle, employez un savon très doux afin de ne pas irriter votre peau. Aussi le masque aux blancs d'oeufs convient aux peaux grasses mais pour les peaux sèches, on doit utiliser le jaune d'oeuf avec deux ou trois gouttes d'huile d'olive. J'espère que ces quelques conseils sauront vous soulager et vous encourager.

Q. J'ai acheté le nécessaire Anne Marie pour le maquillage à \$5.95, mais j'ai un peu de difficulté à prélever le mascara. Que me conseillez-vous?

Caroline

R. Ce mascara est un peu cirieux au début afin de ne pas salir le boîtier et les autres produits qui l'accompagnent. Il est recommandé de gratter délicatement la fine pellicule cirreuse et de délayer le produit à l'aide de la brosse à mascara légèrement mouillée. Essayez, vous verrez, ça ira très bien.

Nicole, reine des Kilowatts

C'est devant une salle comble à l'Ecole St-Paul, à Beauharnois, que Mademoiselle Nicole Bulger, 18 ans, de Beauharnois, a été couronnée reine du club automobile Kilowatt, samedi soir. L'heureuse élue l'a emporté sur trois concurrentes, soit Mlle Lorraine Deslandes, de Valleyfield; Manon Murphy, de Melocheville, et Danielle Murphy, de Beauharnois. Nicole "première" a été officiellement couronnée par Carole Gagnier, "Miss Kilowatt '70".

Cette soirée récréative, présidée par M. Lucien Guérin, président au club automobile-kilowatt de Beauharnois, a remporté un franc succès.

Remerciements

Les membres de la famille de Mme H. Vallée remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de Mme H. Vallée, née Angelina Leroux, survenu le 24 décembre 1970; soit par offrandes de messes, de fleurs de sympathies, de télégrammes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

la GAZETTE VALLEYFIELD BEAUHARNOIS

VAUDREUIL — SOULANGES

Imprimé à Huntingdon, par The Huntingdon Gleaner Inc., et publié à 70, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield
Téléphone 373-7272

Adresse d'affaires:— 70, rue CHAMPLAIN, Salaberry-de-Valleyfield
Prix d'abonnement: \$3.00 par année Canada; \$5.00 aux Etats-Unis

Envoi de deuxième classe. No. d'enregistrement 1620
Intérêts des villes de Valleyfield, Beauharnois et tous les centres des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon et Vaudreuil-Soulanges

VOL. 35

HUNTINGDON, QUE.

NO. 33

Bienvenue à la maison du Christ-Roi

Depuis 1932, la première raie d'être de notre Maison a été les retraites fermées. L'oeuvre continue, assurément, en s'adaptant aux temps présents.

La Maison du Christ-Roi est située à Châteauguay-Heights, à 4 milles au sud-ouest du Pont Mercier, à proximité des routes 9C et 3, site de choix où le décor et les avantages de la campagne s'harmonisent avec la mentalité d'une cité progressive et dynamique.

C'est un centre d'accueil ouvert à tous, messieurs et dames, jeunes gens et jeunes filles, prêtres, religieux et religieuses, soit pour y suivre une retraite organisée ou un Cur-

sillo, soit pour y faire une récollection privée, soit pour des congrès, des rencontres, des sessions d'études, soit pour des journées liturgiques, oecuméniques ou bibliques, soit pour toute autre réunion ou encore simplement dans le but de prendre quelques jours de repos.

Les groupes peuvent être accompagnés de leur prédicateur ou de leur conseiller spirituel.

Pour renseignements s'adresser au Frère Odilon Caron directeur des retraites.

250, avenue du Christ-Roi
Châteauguay, Qué.
Tél: 692-6711.

Préoccupations des policiers municipaux

A l'issue des journées d'étude tenues sur l'efficacité des forces policières, le ministre de la Justice du Québec, M. Jérôme Choquette, a dit retenir pour étude la suggestion des chefs de police municipaux préconisant l'adoption, par l'Assemblée nationale, d'un règlement ou d'une loi fixant les barèmes déterminants dans l'évaluation de leurs salaires. Les directeurs des corps policiers municipaux souhaitent que leur traitement soit basé: 1 — Sur l'importance de la force policière qu'ils commandent; 2 — Sur l'importance des responsabilités qu'ils assument.

Le ministre de la Justice a fait ces déclarations à l'occasion d'une entrevue accordée à

l'équipe "Québec vous informe".

"Les chefs de police, d'ajouter M. Choquette, sont également préoccupés de leurs relations avec les corps municipaux. Ils sont désireux d'accomplir leur devoir, de faire observer la loi, sans pour autant être la cible d'une ingérence à caractère mesquin et politique. On désire que le gouvernement du Québec légifère également dans ce domaine."

M. Choquette a enfin déclaré que les principales préoccupations des policiers du Québec se retrouvent à l'intérieur de trois grands thèmes: coordination de l'action policière contre le crime, régionalisation de l'action policière, et formation des policiers.

Augmentation possible de la population de Valleyfield

Un journaliste de Montréal vient de préparer une étude touchant les diverses municipalités entourant l'aérogare projeté à Ste-Scholastique.

Ces statistiques indiquent, par exemple, que la région de Laute demeurera stationnaire au cours des prochaines 15 années. Sa population actuelle est de 21,403.

Dans les autres secteurs, ce journaliste indique une hausse très intéressante de la population. A Dorion, prétend-il, la population augmentera de 52,771 en 1970 à 90,194 en 1986. Il s'agit de tout ce secteur entourant la région de Dorion.

Pour St-Jérôme, avec 53,650 résidents aujourd'hui, ce chiffre

atteindra les 77,000 en 1986. Joliette, pour sa part, passera de 40,000 à 53,000 en 1986.

La région de Valleyfield, en banlieue de cette zone ceinturant l'aérogare de Ste-Scholastique, augmentera de population par une marge substantielle, toujours selon ce même journaliste, mais il n'est pas en mesure de fournir des statistiques plus précises.

Dans ces commentaires, ce même scribe souligne à ses lecteurs qu'il s'agit uniquement de prédictions mais il est convaincu que son étude est sérieuse et précise. Il s'agit du journaliste Joseph Hanafin, attaché au bureau de Québec du Star de Montréal.

Dans la région de Soulanges: Les cambrioleurs sont actifs

Les cambrioleurs ont été des plus actifs dans le comté de Soulanges, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Ils ont tout d'abord visité la bijouterie de M. Guy Faucher et le bureau de poste à Côteau-du-Lac. Au premier endroit, ils se sont emparés de marchandises évaluées à \$2,000. Ils ont ensuite saccagé le bureau de poste sans cependant dérober quoi que ce soit.

La tournée des voleurs s'est

ensuite poursuivie à l'agence de la Banque Provinciale à Côteau Station. A cet endroit ils ont brisé quelques fenêtres sans faire main basse sur quoi que ce soit à l'intérieur.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec, bureau de Valleyfield, ont institué une enquête sur ces vols et tentatives de vols avec la collaboration du chef de la police municipale, M. Larose.

Jeune homme de 22 ans se blesse gravement près de Cazaville

M. Gilles Hurteau, blessé dans un accident de la circulation, samedi matin, vers les 7 heures 30, est encore sous les soins des médecins dans un hôpital de Montréal.

Monsieur Hurteau, 22 ans, employé de la société Cleyn et Tinker, à Huntingdon, retourne à son domicile à Cazaville lorsqu'il a heurté une voiture conduite par M. Charles

Richer, également de Cazaville. L'accident s'est déroulé entre Cazaville et Lee's Corner, dans le comté de Huntingdon.

Une violente tempête de neige faisait rage au moment de cet accident. M. Hurteau a tout d'abord été transporté à l'hôpital de Huntingdon et ensuite à Montréal. Il souffre de multiples fractures. Quant à M. Richer il s'en est tiré avec un choc nerveux. Les deux véhicules sont une perte totale. La Sûreté du Québec, division de Huntingdon, a fait l'enquête.

Cing accidents à B'nois jeudi

Les agents de la sûreté municipale de Beauharnois ont été appelés sur les lieux de cinq accidents au cours de la journée de jeudi.

La plus violente collision est survenue en soirée à l'intersection de la rue Ellice et du Chemin St-Louis. Les dommages aux deux véhicules impliqués sont de l'ordre de \$750. Il n'y eut cependant aucun blessé. Les

deux automobiles en question étaient conduites par MM. Rosario Lessard du 223 Trudeau à Valleyfield et François Hébert du 8 Tisseur à Beauharnois.

Les quatre autres accidents ont occasionné des dommages s'élevant à plus de \$950 et heureusement là également, il n'y eut aucun blessé.

Abonnez-vous

à la Gazette

373-7272

*Bien
parler
c'est se
respecter*

*Pour refléter l'image du progrès
et exprimer les richesses
diverses d'une grande culture,
notre français doit être le
français universel.*

Ce message vous est présenté par les organes d'information du Canada français

UN CINE-PARC A VAUDREUIL

Le ministère des Affaires culturelles annonce que le Gouvernement vient d'octroyer trois nouveaux permis d'aménagement de ciné-parcs. Ceux-ci seront situés à St-Hilaire, Dollard-Ormeaux et Vaudreuil.

Ces trois permis ont été accordés, sur la recommandation du Comité consultatif des ciné-parcs. C'est cet organisme qui est chargé par la loi de l'examen des demandes. Ce sont respectivement les 21e, 22e et 23e permis d'aménagement délivrés.

La demande d'aménagement

du ciné-parc de St-Hilaire a été déposée par **Placements St-Hilaire Inc.** Ce terrain devra avoir une capacité de 500 voitures.

Le ciné-parc de Dollard-des-Ormeaux, géré par **United Amusement Corporation**, devra être accessible à 1,200 voitures.

Pour celui de Vaudreuil, la demande a été reçue de **Cinéparc Vaudreuil Inc.** Sa capacité devra être de 500 voitures.

Après l'émission du permis d'aménagement, un ciné-parc doit obtenir, avant son ouverture, un permis d'exploitation.

Pour janvier 1972:

Congrès International de la moto-neige à Québec

Les préparatifs s'amorcent légèrement en vue du 4e congrès international de la moto-neige, qui réunira de 600 à 1,000 participants du 18 au 20 janvier 1972 dans la ville de Québec.

Les assises, pour la première fois tenues hors des Etats-Unis, rassembleront des délégués d'au moins cinq provinces canadiennes et d'environ 30 Etats américains.

Le comité de planification, chargé de préparer le congrès, vient de tenir une séance de deux jours à Québec. Son pré-

sident est M. Jacques Simard, du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Le thème du congrès est arrêté: ce sera les "3-R", c'est-à-dire "responsabilité, respect et récréation." Il permettra aux délégués de se pencher sur de nombreux aspects d'un sport relativement nouveau, mais d'une popularité qui dépasse les attentes.

Les participants attendus en janvier 1972 sont des représentants de manufacturiers et de leur association, de gouverne-

Malgré une grève, Dominion Textile réalise de meilleurs revenus

Malgré l'effet d'une grève qui a paralysé un de ses importants clients du secteur des tissus industriels et des pressions négatives sur les marges bénéficiaires résultant de la vigueur croissante du dollar canadien, Dominion Textile Limitée a réalisé de meilleurs revenus pendant le deuxième trimestre de l'exercice fiscal en cours.

Pour les trois mois terminés le 26 décembre 1970, les revenus avant provision pour impôts se sont élevés à \$2,379,000 comparativement à \$1,963,000 l'an dernier.

Les revenus par action ordinaire, compte tenu des avantages fiscaux résultant du report des pertes de 1967, se sont chiffrés à 62 cents par rapport

à 52 cents pour le trimestre correspondant de l'année fiscale précédente.

Cependant, les résultats plus favorables du deuxième trimestre ne furent pas suffisants pour compenser les revenus inférieurs réalisés au premier trimestre. Les revenus par action pour les six premiers mois s'établissent à 54 cents par rapport à 60 cents pour la même période il y a un an. Les ventes ont été supérieures de \$7.6 millions au chiffre rapporté pour le premier semestre de l'exercice antérieur. Cette augmentation inclut \$6.1 millions attribuables aux ventes des filiales récemment acquises et dont les chiffres sont incorporés pour la première fois dans les états financiers.

Club de motos-neige

Lac St-François

Le ministère des Institutions financières, Compagnies et Co-opératives a accordé des lettres patentes au "Club de motos-neige Lac Saint-François Inc." un organisme à but non lucratif.

Ce club de motos-neige est situé à Sainte-Barbe dans le comté de Huntingdon. Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que peut

acquérir et posséder l'organisme est de \$10,000.

Les lettres patentes du club ont été remises à M. Guy Pilon, Mme Guy Pilon (Francine Cousineau), de Saint-Anicet M. Maurice Bergevin, de Sainte-Barbe.

Un avis à ce sujet vient de paraître dans la Gazette officielle du Québec.

Les étudiants doivent s'inscrire avant le premier mars

L'inscription des étudiants fréquentant les classes élémentaires et secondaires des commissions scolaires du Québec, pour l'année scolaire 1971-1972, se fera cette année avant le premier mars 1971.

La formule officielle d'inscription dont l'expédition aux commissions scolaires est présentement en cours doit être remplie pour chaque élève qui doit se présenter à l'école, en septembre prochain. Dans le

cas de transfert d'étudiant, le ministère de l'éducation a prévu une formule spéciale qui doit être complétée lorsqu'un élève change de commission scolaire après le premier mars. Toute cette procédure vise à maintenir le principe selon lequel un étudiant ne doit être inscrit qu'une fois et dans une seule commission scolaire. En fait, ce jeune ne s'inscrit pas à une école, mais à une commission scolaire.

LE JOUR DE L'AN: CONGE MOINS TRAGIQUE

Le ministre québécois des Transports, Monsieur Georges-E. Tremblay, s'est déclaré très heureux de constater que le nombre des personnes tuées ou blessées sur la route durant le récent congé du Jour de l'An a été considérablement moindre cette année que l'an dernier. Il a félicité les automobilistes qui, de plus en plus, répondent favorablement aux appels à la prudence de son ministère. Le ministre a rappelé que 12 personnes ont perdu la vie durant le congé marquant le début de la nouvelle année; de ce nombre; deux circulaient en moto-neige. L'an dernier, on avait enregistré 20 morts. Quant au nombre de personnes blessées, il a diminué de presque la moitié puisqu'il se chiffre par environ 300, comparativement à 599 l'an passé. Les accidents de la route sont toujours déplorables et tout doit être mis en oeuvre non seulement pour faire diminuer leur nombre, mais pour les faire disparaître complètement si c'est possible un jour, de dire M. Tremblay.

Sous-ministre de la Justice

Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a annoncé la nomination de Me Lucien Darveau au poste de sous-mi-

nistres canadiens et américains, de clubs de moto-neige, de départements de recherche de plusieurs universités, de compagnies d'assurances et de bien d'autres milieux rattachés, directement ou indirectement, au sport de la moto-neige.

Le Québec a été le berceau de la moto-neige. Il en sera dans un an le carrefour. Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, s'intéresse de plusieurs façons à ce sport, notamment en mettant des pistes à la disposition des adeptes dans quelques-uns des parcs provinciaux.

nistre de la Justice. Il succède à Me Antonio Dubé qui est décédé le 21 décembre dernier.

Me Darveau est du service du gouvernement depuis près de trente-cinq ans; il a d'abord été secrétaire particulier du ministre de l'Agriculture de 1936 à 1939, puis il a successivement été conseiller juridique au Département du Procureur Général (1939) et au Secrétariat de la province (1942). Il a été nommé sous-secrétaire adjoint et sous-registraire adjoint au Secrétariat de la province en 1960. Lors de l'intégration du Secrétariat de la province au ministère de la Justice, en janvier 1970, Me Darveau était nommé sous-ministre associé et sous-registraire, postes qu'il continuera d'occuper d'ailleurs.

A la Direction générale des mines

Le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. J. Gilles Massé, annonçait récemment la nomination du Dr P. E. Grenier comme responsable de la Direction générale des mines de ce ministère. Le Dr Grenier occupait jusqu'à maintenant le poste de directeur des Services géologiques au même ministère, tandis que le Dr J. E. Gilbert cumulait la fonction de sous-ministre adjoint et de directeur général des mines. Le ministre dit que, devant la nécessité d'une meilleure répartition des tâches, il était opportun de nommer un nouveau directeur général pour les mines afin de permettre à M. Gilbert, le sous-ministre adjoint, de consacrer tout son temps à ses responsabilités administratives.

Le Dr Grenier est membre de la Corporation des ingénieurs de la province de Québec, de la Société de géologie appliquée aux gîtes minéraux, de la "Geological Association of Canada", de l'Institut canadien des mines et de métallur-

gie, de la "Society of Exploration Geophysicists" et de l'"Association of Petroleum Geologists".

Pas de super-ministère de l'Éducation

Le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, a démenti une nouvelle selon laquelle il existerait bientôt un "super-ministère" de l'Éducation groupant quelques ministères dont celui des Affaires culturelles. Répondant aux questions des journalistes à ce sujet, M. Saint-Pierre a déclaré qu'on étudie la possibilité de certains rapprochements ou de certaines regroupements logiques entre ministères oeuvrant dans le même secteur, notamment dans le secteur de la mise en valeur des ressources humaines, mais que ces projets pouvaient tout aussi bien signifier une division du vaste secteur de l'Éducation qu'un changement de juridiction du ministère des Affaires culturelles. Les lourdes responsabilités de l'Éducation pourraient par exemple être partagées entre plusieurs ministères, tandis qu'une modification possible pourrait offrir au secteur "Affaires culturelles" un rôle élargi.

L'industrie minière

Suivant les chiffres publiés par le Bureau de la Statistique du Québec, au cours des huit premiers mois de l'année 1970 l'on a extrait 34,300,755 tonnes de minéraux métalliques du sous-sol québécois, comparativement à 27 132 123 tonnes pour les huit premiers de 1969, et l'on a traité 31, 556, 635 tonnes de minerai en 1970, comparativement à 26 956 180 tonnes en 1969. Les plus forts accroissements de production sont signalés dans l'extraction de l'argent, du fer, du nickel; on note une diminution dans la production du cadmium, de plomb.

NOS PROFESSIONNELS

AVOCATS

LAFONTAINE
BRASSARD
&

BARRETTE
AVOCATS

B. A., L.L.L.

Etude Légale

50 Jacques-Cartier

SALABERRY-DE-

VALLEYFIELD

TEL. 373-4404

COMPTABLE

HENRI LEGAULT
Comptable Agréé
I.S.C., C.A.

219 Victoria

373-5116 Valleyfield

Pour vos annonces
Classifiées Tel.
373-7272

ARPENTEURS INGENIEURS

Louis P. Derome

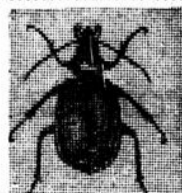
B. Sc. A. Ing. P. A.G.

Ingénieur-conseil, Arpenteur-géomètre
Tél. 373-4300 — VALLEYFIELD — 44 Ste-Cécile

LOUIS A. SULLIVAN

B. Sc. A., A.G.

ARPENTEUR-GEOMETRE
53 Boulevard du Havre (Coin St-Charles)
VALLEYFIELD
Tél. 373-5021



Faites désinfecter vos
maisons contre les coque-
relles, puces, punaises,
rats, souris, araignées, etc.

ON DETRUIT
vos mauvaises herbes

DENIS BRISSON

Agronome

L.P. BRISSON & FILS,

ENRG.

Valleyfield, 373-5515

350 Chemin Larocque

Concessionnaire Autorisé Chevrolet - Oldsmobile

HUNTINGDON MOTORS INC.

54 RUE CHATEAUGUAY

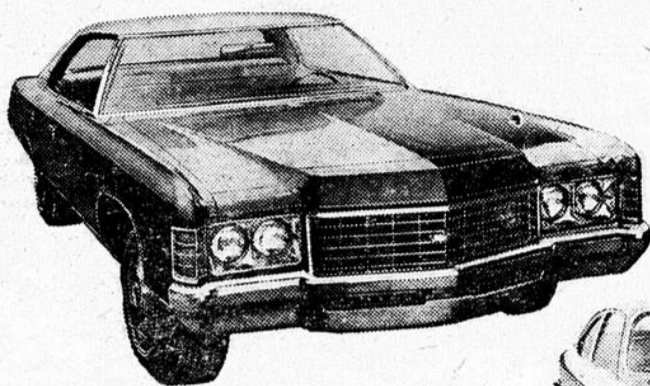
HUNTINGDON

TEL. 264-5822

VOUS OFFRE LA LIGNE COMPLETE CHEVROLET - OLDSMOBILE

1. La production des voitures a repris.

Les nouvelles Chevrolet, les nouvelles Oldsmobile, les meilleurs modèles jamais produits, sortent à nouveau de nos usines. Chacune d'elles vous donne une raison de passer sans tarder chez le concessionnaire Chevrolet-Oldsmobile.



2. La Caprice.

L'allure d'une voiture de luxe de six ou sept mille dollars, mais à prix Chevrolet. Servo-freins avec disques à l'avant, ventilation à air pulsé et V8 de 400 pouces cubes en équipement standard.

3. La Vega.

Notre nouvelle petite voiture. Notre nouvelle mini-fait-tout bien. Elle roule bien, elle se conduit bien, elle résiste bien à l'usure... et elle est confortable. Coupé, sedan, familiale Kamback, fourgonnette. Des modèles faits pour plaire!



4. La Nova.

Six-cylindres de plus forte cylindrée, plus nerveux, en équipement standard. Six places confortables. La Nova, la voiture ni trop grande ni trop petite présentée par Chevrolet.

5. Commandez maintenant. Assurez-vous la livraison au plus vite.

Maintenant que les nouvelles Chevrolet et Oldsmobile sortent à nouveau, préparez-vous à sortir avec l'une d'elles. Les concessionnaires Chevrolet-Oldsmobile prennent dès à présent des commandes. Le plus tôt vous commanderez, le plus tôt vous aurez votre nouvelle voiture.

6. Le maximum de reprise pour votre voiture.

En ce moment, les concessionnaires Chevrolet-Oldsmobile offrent de généreuses valeurs de reprise pour les voitures d'occasion. Du fait qu'ils n'avaient pas beaucoup de voitures neuves à vendre, ils ont vendu beaucoup de voitures d'occasion. Il leur faut donc renouveler leur stock. Cela veut dire qu'ils vous offriront la valeur de reprise maximum.



7.

La Monte Carlo. Luxueuse, sans prétention, à un prix Chevrolet. Empattement pratique de 116 pouces. Des sièges moelleux ayant la qualité des plus beaux fauteuils. Une douceur de marche que seul un essai permet d'apprécier.



8.

La Camaro. Portes extra-larges facilitant l'accès à l'intérieur. Nouveaux sièges-baquets à dossier haut. V8 de 307 pouces cubes en équipement standard, comme les freins à disque à l'avant. La Camaro... la super-mordante.



9.

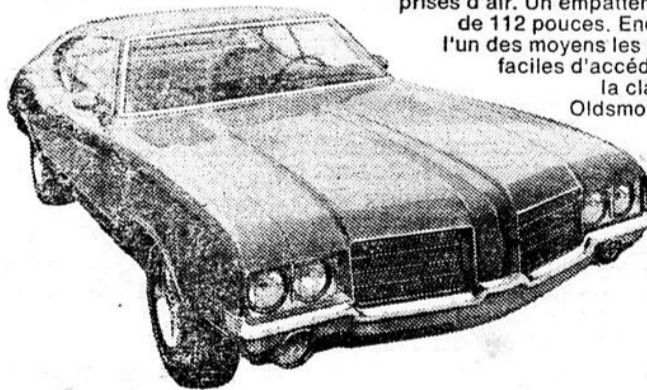
La Chevelle. La voiture moyenne à grand succès. Nouveaux phares de grande intensité. Calandre et pare-chocs d'un nouveau dessin de grande sobriété. La Chevelle: jeune et économique.



10.

La Delta 88 Oldsmobile.

Le nouveau système G-Ride mis au point par Oldsmobile élimine pratiquement vibrations, cahots, talonnement. Gros moteur V8 Rocket, servo-direction, servo-freins avec disques à l'avant, le tout en équipement standard.



11. La Cutlass S.

Une ligne Fastback impressionnante. Nouvelles couleurs hardies. Un capot avec prises d'air. Un empattement de 112 pouces. Encore l'un des moyens les plus faciles d'accéder à la classe Oldsmobile.

Nous l'avons dit: nos voitures sortent à nouveau. Profitez des généreuses valeurs de reprise; prenez livraison de votre voiture neuve au plus tôt. Les nouvelles Chevrolet et Oldsmobile sont encore celles qui vous donnent le maximum pour votre argent. En un mot: vous ferez une belle affaire.

12. Une belle affaire!

AUTOS USAGEES

1970 CUTLASS

2 portes, toit rigide

1967 CHEVROLET

SEDAN

1968 OLDSMOBILE 98

2 portes, toit rigide

1968 PONTIAC, STATION

8 cyl, auto.

1966 CHEVROLET

SEDAN, 6 cyl.

1966 CHEVROLET

CAMION 1/2 TONNE

1968 FORD BRONCO

traction aux 4 roues

1966 CHEVROLET

SEDAN, 8 cyl.

1964 CHEVROLET

1/2 tonne

DEMONSTRATEURS

AGISSEZ MAINTENANT

ET EPARGNEZ

70 CUTLASS SUPREME

70 MONTE CARLO

70 CHEVROLET

CAMION 1/2 TONNE

Les industries D.C.B. Ltée.

Une nouvelle société à capitaux entièrement québécois, les Industries D.C.B. Ltée, vient de se porter acquéreur de deux entreprises de transport routier du Québec.

Les deux entreprises sont Dumont Express Ltée et Boyd's Express Ltd, ainsi que leurs filiales: Salaberry Cartage Ltd, Dulex Inc., Dumont Express (division citerne) Ltée, Sherbrooke Express Inc. et St. John's (Iberville) Transport Company Limited.

Le groupe D.C.B., dont le président est M. Garth S. Boyd et le principal actionnaire, M. Raymond Vachon, se porte également acquéreur de Central Truck Lines Ltd, entreprise de camionnage du Québec qui appartenait à KDI Corporation, une société américaine.

Cette dernière acquisition est cependant sujette à l'approbation des diverses régies provinciales et de la commission fédérale du transport.

"D.C.B. donne naissance à l'un des plus importants systèmes de transport routier au Canada, a dit M. Boyd lorsqu'il a annoncé la création de la nouvelle société. Ce système comprend notamment un matériel roulant moderne d'au-delà de 1.300 véhicules, un personnel de plus de 1.000 employés, des terrains et des cen-

tres d'entretien dans les principales villes du Québec et de l'Ontario."

En outre, D.C.B. possède une entreprise de location de camions (Dulex Inc.) et une société de transport à contrat (Salaberry Cartage Ltd.). Ces deux dernières bénéficient des multiples avantages fournis par un vaste réseau de garages pour l'entretien des camions au Québec et en Ontario.

Le siège social des Industries D.C.B. Ltée est situé à la Place Victoria, Montréal. A cet endroit, la compagnie a aménagé un service central de dispatching pour ses filiales.

En ce qui a trait aux rapports quotidiens avec leur clientèle, les entreprises Dumont, Central et Boyd's conserveront leurs identités respectives.

"Grâce à l'intégration de nos services et à l'infusion de fonds d'exploitation additionnels de \$1.200.000, nous serons en mesure d'offrir à notre clientèle des services de transport routier qui tiennent compte des tendances et de la technologie qui ont cours dans l'industrie du camionnage de nos jours," a conclu M. Boyd.

Les autres membres du conseil d'administration des Industries D.C.B. Ltée sont: MM. Douglas Boyd, Michel Desrosiers, Robert Landry, Jean Pelletier et Raymond Vachon.

Chez Allied Chemical : Nouvelle convention collective

Les négociations qui se poursuivaient depuis quelque temps entre la compagnie Allied Chemical de Valleyfield et l'Union internationale des travailleurs de l'industrie chimique, local 337 de la Venise du Québec, ont porté d'excellents fruits.

En effet, le président de l'Allied Chemical, M.H.M. VanAlstyne, a annoncé mardi matin la signature d'une nouvelle convention collective entre les parties intéressées.

Selon celle-ci, les employés bénéficieront d'une augmentation de salaire générale de 27 cents l'heure durant la première année du contrat et d'une autre hausse moyenne de 24 cents pour l'autre moitié dudit contrat.

M. VanAlstyne a ajouté que les travailleurs avaient également obtenu d'autres gains principalement au domaine des bénéfices marginaux et des primes.

L'entente élimine donc tout danger de grève à cette industrie.

Rappelons que lors des pourparlers, les syndiqués avaient voté dans une proportion de 89% en faveur d'un arrêt de travail au cas où la situation serait demeurée inchangée.

Heureusement pour tout le monde, patrons et employés, on a trouvé la solution satisfaisante à temps.

On ne peut que se réjouir de la situation actuelle.

Le Rotary vendra du chocolat

Dans le but de se créer des fonds pour poursuivre ses oeuvres dans la communauté, le club Rotary de Valleyfield offrira des boîtes de chocolats aux résidents de la région au cours du mois de mars. Le président de ce comité, M. Joseph Bourcier a laissé entendre que ce club de service avait des obligations envers la population, surtout avec la Petite ligue de baseball qui permet à des milliers de jeunes de s'amuser sainement au cours de la saison estivale.

Il n'y a pas de doute, a ajouté

M. Bourcier que la population de la région de Valleyfield voudra appuyer cette prochaine campagne.

A la réunion tenue mardi midi, sous la présidence de M. Louis Arthur Sullivan, Monsieur Roland Latour a été nommé membre du comité culturel provisoire de la Cité de Valleyfield, pour assurer la formation du comité municipal d'animation culturelle. M. Michel Rochefort, instructeur de la Petite ligue, sera le conférencier à la réunion de mardi prochain du Club Rotary de Valleyfield.

La Petite Ligue de Valleyfield a de nouveaux dirigeants

Le club Rotary de Valleyfield vient de choisir ses délégués attitrés auprès de la Petite Ligue de Baseball pour la saison 1971.

La présidence a été confiée à M. Marcel Boissonneault, qui remplace M. Gaston Legault. Le président-élu, tout comme son prédécesseur, est un fin connaisseur du baseball mineur. Il suit les activités de ces jeunes athlètes depuis plusieurs années.

Dans ses nouvelles fonctions, Monsieur Boissonneault sera secondé par MM. Paul Barrette, Jean-Pierre Filiatrault, Danny Boles, Denis Brisson, Jean Besner, René Duhaime, Jean-Marc

Daignault, Claude Gendron et Pierre Dionne. Tous sont des membres actifs du club Rotary de Valleyfield.

D'autres directeurs s'ajouteront à cette liste à une prochaine réunion. Il s'agira de collaborateurs de la Petite Ligue dans la Cité de Valleyfield.

Comme on le sait, la Petite Ligue à Valleyfield permet à quelque 500 jeunes de passer des heures agréables en plein air au cours de la saison estivale. Cette initiative du club Rotary est appréciée dans toute la communauté.

Maurice Legault: 25 ANS DE VIE ARTISTIQUE

Monsieur Maurice Legault, conseiller en publicité à Radio Valleyfield-CFLV, a été l'objet d'une belle fête, vendredi soir, au collège de Valleyfield. A cette occasion, des centaines d'amis ont voulu souligner son 25e anniversaire de vie artistique et, à la même occasion, son anniversaire de naissance. M. Legault, membre actif du personnel de CFLV depuis la fon-

dation de la station radiophonique en novembre 1961, s'est dévoué dans plusieurs secteurs au cours des dernières années, plus précisément dans le domaine de l'automobile et de la radio. C'est M. Jacques Hébert, chef des nouvelles à CFLV, qui a fait l'éloge du jubilaire, tout en retenant les faits les plus saillants d'une carrière artistique des mieux remplies.

La direction de CFLV était représentée par MM. Adrien Chollette, président, et Jean-Pierre Filiatrault, trésorier. Au nombre des anciens compagnons de travail de M. Legault à CFLV, on a remarqué la présence de MM. Jean-Denis Girouard, Gilles Pétel et Guy-laine Belhumeur, M. Alain Truchet, directeur des programmes à CFLV, agissait comme maître de cérémonies. CFLV réitére ses meilleurs voeux à M. Legault à l'occasion de cette importante étape et lui offre autant de succès à l'avenir.

SOUPER ANNUEL de la Garde Champlain Inc

La Garde Champlain invite cordialement tous ses membres au souper annuel qui, aura lieu à 6.30 p.m. le 13 février 1971 au sous-sol de l'Eglise Sacré-Coeur rue St. Laurent.

Ce souper sera sous la présidence d'honneur de son Excellence Mgr. Guy Bélanger, évêque de Valleyfield.

Le prix est de \$2.00 pour un

membre et \$3.00 pour un non-membre incluant la danse.

Ce souper sera suivi d'une danse à l'occasion de la St-Valentin avec orchestre Sambeau.

Les billets pour la danse seulement (de 9.00 p.m. à 12.00 a.m.) sont de \$1.00 par personne. Ceux qui désirent de ces billets n'ont qu'à s'adresser aux

membres de la Garde. Toutefois le nombre étant limité nous vous recommandons de réserver au plus tôt.

Si un ou des membres n'avaient pas reçu leur invitation, nous vous prions de communiquer au plus tôt avec les membres signés.

Mayor J. Henri Benoit
président
163 rue St-Laurent
Tél. 373-6214
Lt. Col. Georges E. St-Onge,
commandant
106 rue Des Erables,
Tél. 373-2923.

M. Laniel est confiné chez lui

Le représentant du comté de Beauharnois à la Chambre des Communes, M. Gérald Laniel, se remet lentement des blessures qu'il a subies récemment en pratiquant le ski dans les

Laurentides. M. Laniel, qui se voit confiné à sa résidence de Valleyfield, sur les ordres de son médecin, porte un lourd plâtre qui l'empêche de vaquer, comme il le

voudrait, à ses occupations. Il se tient cependant en contact constant avec Ottawa et c'est par téléphone qu'il communique avec ses collègues du caucus libéral.

M. Laniel devrait être en mesure de retourner dans la capitale fédérale aux alentours du 25 février.

Incendie dans un entrepôt de la Montreal Cottons

Un incendie ayant pris naissance dans un entrepôt de la Société Montréal Cottons, à l'usine Salaberry sise Boulevard Langlois à Valleyfield, a causé,

durant la nuit de mardi, des dommages qu'il est difficile d'estimer pour l'instant.

Plusieurs balles de coton ont été touchées par l'eau et la

fumée mais un bon nombre serait parfaitement récupérable.

Les pompiers de Valleyfield, dirigés par le Sergent Edouard Rochefort, aidés de la brigade des incendies de l'usine, ont réussi, grâce à leur excellent travail, à limiter les dégâts et à circonscire les flammes qui avaient tendance à se propager rapidement.

JEUNES GARÇONS

LA GAZETTE

VOUS OFFRE LA
CHANCE DE GAGNER
FACILEMENT DE
L'ARGENT CHAQUE
SEMAINE

DEVENEZ CAMELOTS

EN VOUS PRESENTANT
DES CETTE SEMAINE

A NOS BUREAUX

70, RUE CHAMPLAIN

LA GAZETTE
VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS

70, CHAMPLAIN

Valleyfield

TEL. 373-7272





Samedi matin, les pompiers volontaires de la ville de Huntingdon se sont rendus sur les lieux du feu à la demeure de Mme Ida McCartney. L'incendie est la cause de \$10,000 de dommages et a laissé trois personnes sans foyer.



Les murs calcinés à l'arrière de cette maison donnent un aperçu de l'étendu des dommages causés par un incendie à la demeure de Mme Ida McCartney samedi matin. Les pertes matérielles s'élèvent à environ \$10,000, et trois personnes sont sans foyer.

Dommages considérables causés par un incendie à Huntingdon

Les sapeurs volontaires de Huntingdon, sous la direction du Chef Joffre L'Heureux et de l'agent Leduc, ont réussi à circonscire un incendie pour ainsi éviter une conflagration possible à Huntingdon, vers les 7 heures 45, samedi matin.

Un incendie, qui s'était déclaré dans la cuisine de la résidence habitée par Madame Ida McCartney, Mlle Mary Brisbin et M. W. J. McCartney au 45, de la rue King, à Huntingdon, s'est propagée avec une étonnante rapidité dans toute la structure de bois. Les sapeurs durent se contenter d'arroser la maison McCartney

pour s'assurer que les flammes ne se propageraient pas aux résidences avoisinantes.

Il n'y eut aucun blessé mais Madame McCartney, qui souffre d'un choc nerveux, a été transportée à l'hôpital de Huntingdon M. McCartney et Mlle Brisbin ont été hébergés chez des voisins. Les pertes matérielles se chiffrent à environ \$10,000.

Comme on le sait, une violente tempête faisait des siennes au moment de cet incendie. Les sapeurs ont été félicités par les autorités pour avoir accompli un excellent travail dans des conditions fort compliquées.

La famille McCartney est bien connue dans Huntingdon.

Grave accident près de Cazaville

La mauvaise température que l'on a connu la semaine dernière a causé plusieurs accidents dans la région. Soulignons entre autre celle de M. Gilles Hurteau de Cazaville.

Samedi matin, Gilles revenait de son travail habituel chez Cleyne & Tinker. Ayant bravé la poudrière, c'est en arrivant à la côte connue sous le nom de la "Côte Arthur Saumier" que Gilles entra en collision avec une auto.

En effet, en bas de cette fameuse "côte", une automobile appartenant à un citoyen de Cazaville était arrêtée en bordure de la route. Gilles fut alors transporté à l'hôpital de Huntingdon et de là à l'Hôpital Général de Montréal.

Gilles a subi plusieurs blessures à la figure.

Au nom de tous tes amis et parents, nous te souhaitons un prompt rétablissement.

Ormstown

La prochaine réunion du Cercle de Fermières aura lieu le mercredi, 10 février prochain. Au programme figure un échange de patrons de courtoises ou couvre-pieds, c'est-à-dire les fermières devront donner des explications sur la façon de tailler, d'assembler et de piquer les patrons apportés. En art culinaire, on demande des biscuits assortis. Bienvenue à toutes.

Professionnels de la santé: \$24 millions ont été versés

La Régie de l'assurance-maladie du Québec a procédé il y a quelques jours à une nouvelle émission de chèques aux professionnels de la santé, la cinquième depuis le début de ses opérations. Cet envoi compte 4,930 chèques expédiés à autant de professionnels, représentant le règlement de 459,179 relevés d'honoraires pour un montant de \$4,976,359. Depuis le 1er novembre dernier, la Régie a reçu quelque trois millions de relevés, dont 1,180,847 ont été payés pour une somme de \$11,518,683. Les autres relevés sont en voie de traitement.

Certains commentaires ont été exprimés récemment à l'effet que des professionnels de la santé n'ont encore reçu aucun paiement pour des services rendus dans le cadre du régime d'assurance-maladie. Le président-directeur général de la Régie, monsieur Robert Després, souligne qu'aux \$11½ millions déjà payés aux professionnels, il faut ajouter environ \$12 millions fournis en avances monétaires à environ 3,000 professionnels, ce qui porte à \$23½ millions les sommes versées jusqu'ici par la Régie, sur un potentiel d'honoraires à payer de \$32 en date du 25 janvier.

On sait qu'en vertu des ententes conclues entre les fédérations de médecins, l'Association des optométristes et le ministre des Affaires sociales, la Régie met à la disposition des professionnels qui en font la demande des avances monétaires pouvant aller jusqu'à \$4,000, remises en deux tranches maximales de \$2,000, par mois pendant deux mois et ne portant pas intérêt avant six mois de la date de l'exigibilité du premier versement.

Selon les ententes conclues, la Régie doit payer dans les 45 jours de réception à ses bureaux les relevés d'honoraires correctement remplis. Cet engagement a été respecté. "Mais, affirme monsieur Després, la Ré-

gie ne s'est pas départie de son objectif initial, qui est de fonctionner sur un cycle de paiement de 30 jours."

Il faut cependant retenir que l'entrée en vigueur du régime nécessitait de part et d'autre une période d'adaptation. Il ne faut pas non plus oublier que suite aux ententes conclues entre le ministre des Affaires sociales et les omnipraticiens, les optométristes, les médecins spécialistes et les spécialistes en chirurgie buccale, la Régie a dû apporter, à plusieurs reprises, des modifications majeures à ses systèmes informatique et manuel de traitement des données, tout en maintenant en parallèle les programmes de traitement basés sur les documents sessionnels tenant lieu d'ententes.

Comparativement aux prévisions de 20% de traitement manuel de relevés rejetés du système informatique pour diverses raisons, le volume à traiter manuellement dépasse en ce moment les 50%. Ceci peut expliquer, selon monsieur Després, qu'un très petit nombre de professionnels n'ont encore rien reçu de la Régie.

"Loin de vouloir faire porter aux professionnels de la santé le blâme du pourcentage très élevé de relevés d'honoraires en erreur, a dit en terminant monsieur Després, la Régie analyse constamment les causes des rejets et applique au niveau des programmes et au niveau de la préparation des relevés d'honoraires les correctifs indiqués. C'est ainsi que le service d'assistance technique de la Régie intensifie son programme de communication avec les professionnels et leur personnel de secrétariat, soit par téléphone ou par des visites, afin de leur fournir des renseignements susceptibles de réduire au minimum les principales sources d'erreurs décelées sur les relevés d'honoraires soumis à la Régie pour paiement."

ECOUTEZ.....



A VALLEYFIELD

votre poste!

à

votre service!



Radio Valleyfield Ltée



de Kuyper

le gin
au grand
coeur

DEPUIS 1895

JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) LTÉE • BLENDED GIN • DISTILLÉ AU QUÉBEC



Voici un aperçu des 225 motos-neige qui participèrent au 2ème Rallye du Club Auto-Neige Lac St-François, dimanche dernier, entre Ste-Barbe et Huntingdon. Un dîner fut servi à près de 400 personnes qui auparavant avaient assisté à une messe célébrée par l'abbé Claude Fafard à Huntingdon. Dans les photos du haut, une vue des participants. Photo du bas, à gauche, les dignitaires, assis: Kenneth Fraser, député de Huntingdon. Debout: Tod

Campeau, représentant de Labatt qui commandita l'événement, Guy Pilon, président, Sylvio Benoit, maire de Ste-Barbe et Francine Pilon, secrétaire. Photo de droite: l'équipe de La Cie Longtin, dirigée par Claude Longtin qui était responsable de la sécurité. Le Club Auto-Neige Lac St-François est le plus important de la région et organise pour ses membres plusieurs activités sportives et sociales.

Skiroule réduit la force de ses moteurs

Réjean Houle, Président de Skiroule Ltée, annonça récemment, que Skiroule est le premier manufacturier international à réduire ses forces de moteurs.

Une mesure volontaire et pionnière de la part d'une industrie qui a souvent appuyé sur la force, au dépend des autres considérations importantes, laisse prévoir que cette dernière encouragera l'utilisation de ces véhicules populaires, d'une façon plus saine.

Afin de répondre à l'intérêt toujours grandissant pour la sécurité en auto-neige, la production Skiroule 1970-71 s'étendra de 250 cc à 440 cc, seulement, comparativement à la grosse machine 793 cc de l'an passé. Ces nouvelles machines seront cependant assez rapides et assez nuisantes pour toutes fins ordinaires.

Skiroule Ltée, un manufacturier de très grande importance dans l'industrie de l'auto-neige, a rapidement progressé durant

les cinq dernières années, et reconnaît que la prospérité et la bonne volonté du public dépendent du sens des responsabilités du manufacturier, ainsi que de son intérêt pour leur bien-être, alors qu'il leur destine un véhicule puissant qui ne peut pas être considéré comme un jouet.

Il n'y a pas longtemps, M. Houle a fait un aveu public: "Notre but est de protéger toute la famille et ce, autant que possible; et c'est pourquoi il nous faut produire une machine parfaitement dessinée et parfaitement construite. Cependant, même si nous garantissons la qualité de notre auto-neige, l'élément humain est intangible; notre contrôle s'arrête là. Mais, nous aimerions qu'il ne s'arrête pas là. Les autos-neige elles-mêmes, n'ont pas de mauvaises habitudes," poursuivit-il. "Elles peuvent être mal conduites, ou elles peuvent être bien conduites. Reconnaissons ceci, la sécurité est notre but premier, de plus grande importance."

LA SECURITE SUR GLACE

De même que vous préparez votre voiture, votre foyer et votre garde-robe pour l'hiver la Croix-Rouge canadienne vous rappelle de vous préparer à la sécurité sur l'eau.

Les eaux recouvertes de glace représentent le plus grand danger de l'hiver, du fait que l'épaisseur et la résistance de la glace sont souvent trompeuses.

Le service de Sécurité aquatique de la Croix-Rouge vous exhorte, avant de vous aventurer sur une nappe d'eau recouverte de glace, à toujours tenir compte des conseils de sécurité suivants:

1. Assurez-vous que la glace a au moins quatre pouces d'épaisseur s'il s'agit d'une glace claire. Retenez surtout qu'une glace formée de neige à demi fondue est deux fois moins résistante que la glace claire.
2. Six pouces de glace claire est le minimum pour motos-neige.
3. Douze pouces de glace claire est le minimum pour automobiles.
4. Rappelez-vous que le poids de la pression déclenchée par le freinage ou l'accélération s'ajoute au poids de

tout véhicule.

5. Evitez les glaces formées au-dessus d'eau courante ou près des eaux libres.
6. Si vous n'êtes pas sûrs des conditions de glace, vérifiez auprès des autorités locales. Dans le doute, surtout, ne vous aventurez pas.
7. N'allez pas seuls sur la glace. Soyez accompagnés d'un copain.
8. Tenez à la main une perche qui chevauchera le trou si vous passez au travers de la glace.
9. Répartissez le poids sur la plus grande surface possible lorsque vous transportez une charge lourde et ne vous groupez pas sur la glace ou dans une hutte de pêche.
10. Soyez particulièrement prudents en fin d'automne comme au début du printemps. C'est en ces périodes de gel et de dégel que se produit le plus grand nombre de noyades de l'hiver.

Si l'accident devait se produire et qu'il vous faille vous tirer d'un mauvais pas, ne perdez pas votre sang-froid, appelez au secours, étendez les bras sur la glace, exécutez des battements de jambes et avancez en tortillant, roulez de côté sur la glace ferme, ne vous levez pas avant de vous sentir en lieu sûr.

Lorsqu'il s'agit de secourir d'autres personnes, pensez clairement, agissez rapidement; couchez-vous pour mieux répartir votre poids, tendez un appui, ceinture, foulard, veste, perche, corde ou tout autre objet de prolongement et formez une chaîne humaine.

Soyez toujours conscients de la sécurité sur glace.

La publicité a besoin de votre aide

Demandez un exemplaire du Code des normes de la publicité au Canada, lisez-le et gardez-le à portée de la main.

Si jamais ensuite vous prenez connaissance d'une annonce qui enfreint ou contourne ces normes, veuillez remplir et nous envoyer la formule que vous trouverez entre les pages du code.

Réclamez votre exemplaire aujourd'hui même

Gratis: "Le Code canadien des normes de la publicité"

AU Conseil des normes de la publicité
Suite 1404
Immeuble de la Place Victoria
Montréal 115

Veuillez m'envoyer un exemplaire du Code des normes de la publicité avec une formule de plainte.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....ZONE.....PROV.....

Bureau consultatif de la publicité au Canada:
pour une meilleure publicité

373-7272

LA

"TROMPE D'EUSTACHE"

INCENDIE

Trois pompiers et deux policiers de Valleyfield, dirigés par le lieutenant J. P. Archambault, ont eu vite fait de maîtriser lundi matin un incendie qui s'était déclaré dans un garage adjacent à la propriété de M. Marcel Lefebvre située au 161 St-François.

Personne n'a été blessé et les dégâts sont minimes.

UN MARCIL MALADE ET EN FORME

Bien que, de son propre aveu, il soit malade (physiquement), le conseiller Albert Marcil de Valleyfield a fait preuve d'une fougue peu commune la semaine dernière lors de sa lère (et sans doute dernière) conférence de presse de sa vie. Le gérant Alcide Lafontaine "y a goûté," le président de la Société du port, Robert Cauchon, "y a goûté itou" de même que certains de ses collègues-conseillers.

OUBLIS-OUBLIS-OUBLIS

En se plaignant contre le système de livraison du magasin Spot, M. Laurent-Daoust de Valleyfield a oublié qu'à son propre magasin... il y a toujours un camion-remorque qui bloque la moitié de la rue St-Thomas... par hasard il n'y a pas de parc-comètres... il n'y a pas de stationnement tel que prévu par les règlements municipaux...

EXPLICATIONS SVP

Valleyfield a l'intention d'exiger du Ministère provincial de la voirie des explications relatives à sa décision à l'effet de ne plus entretenir certaines routes.

Présentement, Québec se charge des rangs Double, Ste-Marie, Sarailé, d'une partie du chemin Larocque et de la baie.

Si le gouvernement cesse de défrayer le coût d'entretien à ces endroits, c'est Valleyfield qui devra désormais payer à même les goussets des campivalenciens.

DESCENTES

Les agents de l'escouade des alcools de la Sûreté du Québec, en collaboration avec les policiers de Pointe-Claire, ont procédé à deux descentes, vendredi soir, dans des hôtels de l'endroit.

Ces descentes avaient surtout pour but d'éviter que les adolescents ne fréquentent les débits de boisson où leur présence, dit-on, se multiplie tant dans la région métropolitaine qu'ailleurs au Québec. 25 adolescents ont été arrêtés à Pointe-Claire en fin de semaine et ils devront comparaître devant les tribunaux au début de la semaine.

IER DIRECTEUR DES LOISIRS

A l'occasion de la dernière réunion de la Commission des loisirs de Beauharnois, il a été formé un comité de publicité dont les but principaux seront de faire mieux connaître la Commission et éveiller la population relativement aux loisirs et aux sports.

La responsabilité de ce comité a été confiée aux commissaires Louise Deschamps et Gaëtan Vinet.

Incidentement Beauharnois embauchera tout prochainement un directeur municipal des loisirs, damant ainsi le pion à la ville de Valleyfield.

CHARRON ET BOURGEAULT A VALLEYFIELD

C'est en fin de semaine prochaine, samedi soir plus précisément, que MM. Pierre Bourgeault et Claude Charron se rendront à Valleyfield pour participer à une danse populaire mise sur pied pour les membres du Parti Québécois et leurs amis.

M. Bourgeault est un farouche partisan du PQ tandis que M. Charron est député du comté de St-Jacques.

La soirée aura lieu à la cafétéria du Cégep de Valleyfield à compter de 19 heures.

UN CONSEILLER QUI VEUT VOIR CLAIR

De l'avis de M. Gérard Lalonde, représentant des contribuables du quartier Ste-Cécile à Valleyfield, l'éclairage au pont Mgr. Langlois laisse grandement à désirer.

"Nous pouvons nous considérer chanceux qu'il n'y ait pas plus d'accidents à cet endroit, a-t-il dit, car les conditions sont tout à fait hasardeuses."

Dans cette ligne de pensée, le conseil municipal de Valleyfield entrera en communication avec la voirie provinciale pour demander une amélioration de la situation.

GOURMETS A L'OEUVRE

Les cotisants du Club Salaberry à Valleyfield ont participé vendredi soir dès 18 heures à leur banquet annuel sous la présidence de M. Lucien Prévost.

Ce Club, on le sait, est situé rue Victoria et groupe environ 100 personnes.

OCTROI AUX PETITS JOUEURS

L'Association du hockey mineur de Beauharnois a obtenu du conseil municipal de cette cité une subvention de l'ordre de \$2,725, qui doit être versée en trois tranches.

Cela permettra à des centaines de jeunes de pratiquer leur sport favori à l'instar des années passées.

NEGOCIATIONS MUNICIPALES

Le conseiller Noël Deschamps de Beauharnois a été choisi par ses collègues pour négocier un nouveau contrat avec le Syndicat des employés des services publics.

Les discussions débiteront prochainement et le conseil recevra un compte-rendu régulier des pourparlers.

On espère que les négociations porteront fruit rapidement à la satisfaction des deux parties en cause.

PLEIN LES BRAS NOTRE ALCIDE

Un campivalencien, M. Alcide Daoust, qui a été attaché durant plusieurs années au greff du palais de justice de Valleyfield, a été nommé pour agir comme greffier dans le procès que subit présentement Paul Rose à Montréal.

Ce dernier est soupçonné de l'enlèvement et du meurtre de Pierre Laporte.

Avec les lenteurs et les remises de ce fameux procès, il est certain que M. Daoust en aura plein les bras.

DUMONT EXPRESS EST VENDUE

Une nouvelle société à capitaux entièrement québécois, connue sous le nom des Industries D.C.B. Ltée, vient de se porter

acquéreur d'une entreprise de transport routier de Valleyfield.

Il s'agit de la firme Dumont Express Ltée et de sa filiale Salaberry Cartage Ltd.

Le chargé des relations extérieures pour cette dernière compagnie est nul autre que M. Roger Sauvé, ex-président des régates internationales de Valleyfield.

RENE LEVESQUE

La population de Vaudreuil et de la région avoisinante sera conviée le 10 de ce mois, soit mercredi, à aller entendre le chef du Parti Québécois, M. René Lévesque, qui prendra la parole au Centre Culturel de la Cité des Jeunes de Vaudreuil dès 20 heures.

M. Lévesque commentera sans doute l'élection complémentaire de Chambly dont les résultats auront été connus deux jours plus tôt.

COMMISSION SCOLAIRE

Il se vend beaucoup de viande pour nourrir les étudiants à la régionale de Huntingdon. Heureux les vendeurs de viande.

PRUDENCE

Les policiers de Beauharnois demandent une fois de plus la collaboration des propriétaires de motos-neige en matière de circulation.

Ils leur rappellent qu'il est strictement interdit de se ballader dans les rues. C'est une question de prudence et chacun devrait en tenir compte.

CHARRUE A L'EAU

Un charruie faisant partie de l'équipement de la voirie municipale de Beauharnois s'est enfoncée à travers la glace sur le Lac St-Louis mercredi matin.

Les deux employés qui manoeuvraient le mastodonte en vue de nettoyer la piste sur laquelle doivent avoir lieu en fin de semaine des courses d'automobiles ont eu le temps de quitter le véhicule lourd à temps.

Celui-ci a complètement disparu sous environ 30 pieds d'eau. On se demande s'il sera possible de le récupérer et si les courses ne seront pas annulées.

ETUDES

Le responsable de la Sûreté municipale de Beauharnois, M. Paul Lebrun, sera absent de son poste du 29 mars au 16 avril prochain.

Durant cette période, il suivra un cours spécial à l'Institut de police de Nicolet portant sur l'administration et la direction d'un corps policier.

CONTRAT

Les discussions sont terminées entre les dirigeants municipaux de Beauharnois et le Syndicat des policiers de cette ville. C'est donc dire qu'on s'est entendu sur le contenu du prochain contrat de travail qui sera signé incessamment par les parties en cause.

Les modalités de cette convention ne seront connues que dans 15 jours environ soit après la signature officielle dudit document.

QUAI FEDERAL

Dans une lettre signée de M. J. Manning, le Ministère fédéral des transports a fait savoir à la ville de Beauharnois qu'il lui était impossible de consentir à louer son quai pour la somme de \$1. par année.

Le prix établi par Ottawa est de \$200. annuellement et ce pour un bail de 3 ans.

Devant cette prise de position du gouvernement central, les dirigeants municipaux de Beauharnois ont jugé bon de ne pas choisir de ligne de conduite pour l'instant, préférant tout d'abord prévenir le député Gerald Laniel de ce problème.

MAISONS

Le président de la Société d'habitation du Québec, M. Henri Dion, rencontrera prochainement les édiles municipaux de Beauharnois pour discuter de la possibilité de construire en cette ville 50 maisons uni-familiales.

Bien que fort intéressant, le projet n'est qu'embryonnaire et rien n'est définitif.

CAMBRIOLAGE

Une fois de plus, le local de la Légion Canadienne de Valleyfield, situé rue Victoria, a été saccagé par des cambrioleurs.

Ils ont fait main basse sur des cigarettes après avoir éventré les distributrices. D'autres objets ont aussi été abimés par les vandales.

Les dommages seraient de l'ordre de quelques centaines de dollars.

Comment ça va à la Cité? Très bien merci

A la Cité des Arts et des Sports de Valleyfield, les activités vont bon train.

JUDO

Au domaine du judo, les garçons, âgés de 5 à 15 ans, peuvent bénéficier de cours pour la modique somme de \$5.00 par mois, tandis que les filles déboursent \$8.00; les étudiants, de 16 ans et plus, \$8.00, et les adultes \$10.

Les cours de judo sont dispensés les mardi et jeudi, de 7h.30 p.m. à 10h. 15 p.m.

YOGA

Par ailleurs, les cours de yoga, le mardi et le mercredi, de 8h. à 10 heures p.m., sont dispensés à raison de \$15. pour une session de dix cours d'une heure.

PLONGEON

Pour les cours de plongeon, nous rappelons que c'est la dernière semaine d'inscription, pour la session actuelle, et ce au prix de \$10. pour douze (12) cours d'une heure chacun. Le professeur est sur place le samedi, de 10 heures à 11h.30.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Au conditionnement physique, il y aura entraînement, avec poids et haltères, pour les jeunes de 7 ans à 18 ans, après les heures de classe, soit de 4h.30 à 7 heures. Le coût d'inscription a été fixé à \$2.00 par semaine ou \$7.00 par mois.

Pour les hommes, les sessions de conditionnement physique sont les suivantes: de 6h.30 a.m. à 8h. a.m.; de 4h.30 p.m. à 7h. p.m., et de 9h.30 p.m. à 11h.30 p.m.

Pour les dames, les cours ont lieu de 1h.30 p.m. à 4h.30 p.m. ou de 7h.p.m. à 9h.30 p.m.

ENTRAINEMENT SPECIAL

Dans un autre ordre d'idées, la Cité des Arts et des Sports de Valleyfield met à la disposition des sportifs un entraînement spécial en vue de la pratique de tous les sports d'été: baseball, balle-molle, golf, natation, etc. . . Les jeunes joueurs de baseball sont particulièrement invités à suivre cet entraînement qui leur sera bénéfique.

ON DEMANDE

UNE PERSONNE POUR TRAVAILLER

A TEMPS PARTIEL

COMME

JOURNALISTE

TEL. 373-7272



Voici le nouveau bureau de direction du Club Richelieu Valleyfield. Assis: Gaëtan Rousse, Réal Lancôt, ex-président; Laurent

Guay, président et M. Marcel Tremblay. Debout: Jean-Marie Drouin, Dorland Hannah, Raymond Leboeuf et Gérard Langevin.

CARNAVAL DE STE-AGNES

M. Claude Chabot, président du "Cercle des loisirs de Ste-Agnès" est à organiser un carnaval qui aura lieu du 11 au 14 février prochains. Les 11 et 12 seront réservés aux épreuves pour les écoliers et les 13 et 14 seront pour tous les adeptes des sports d'hiver quel que soit leur âge.

Voici un aperçu du programme
Le 13 février, de 1 heure à 2 heures p.m. Carrousel de motos-neige départ de la salle municipale, un droit d'entrée de \$1.00 par machine sera exigé.

De 2 heures à 4 heures ce sera un rallye de motos-neige. Le droit d'entrée sera encore de \$1.00. Ces deux épreuves se dérouleront sur la piste d'atterrissage. Le gagnant de chaque

épreuve recevra un trophée et 8 prix additionnels seront offerts. Si nécessaire, le carburant sera disponible pour les machines.

4 heures. Partie de ballon-balai sur la patinoire locale. Les "As de Ste-Agnès" rencontreront un club adversaire. L'équipe gagnante recevra un prix.

Entre 5 heures et 8 heures, temps libre pour le souper, et reprise des activités à 8 heures avec une danse dans la salle municipale. L'orchestre Dubeme fera les frais de la musique avec M. Franklin Cameron comme maître de cérémonies. Le prix de l'entrée sera minime pour couvrir les dépenses et il y aura des prix de présence. Les trophées gagnés au cours

de la journée seront présentés vers 10 heures.

Dimanche, le 14 février, il y aura une messe célébrée en l'église Ste-Agnès à 10.30 heures par M. l'abbé Gagnon, curé de la paroisse, suivie d'un dîner aux fêtes au lard à la salle municipale entre midi et 1 heure 30. Tous y sont les bienvenus.

A 1 heure 30, le maire, Franklin Cameron, fera l'ouverture officielle des activités à la patinoire. Une partie de ballon-balai est prévue entre les "As de Ste-Agnès" et les "Bons Gars" de St-Anicet. Un trophée sera présenté aux gagnants.

A 2 heures 30 les "Old Timers" de St-Anicet joueront contre les "Old-timers" de Ste-Agnès. Il faut être âgé de 40 ans ou plus pour faire partie des Old-timers.

A 4 heures, il y aura compétition de souque à la corde et tous regagneront la salle municipale pour la présentation des trophées gagnés au cours de l'après-midi.

M. Chabot, notre dévoué organisateur, insiste sur le fait que tous sont invités à prendre part aux festivités, canadiens français comme anglais, il y aura de nombreux trophées et prix à gagner et ce sera une bonne occasion de rencontrer des amis. Il y aura un kiosque pour les liqueurs douces les chips et autres friandises.

Une invitation spéciale est lancée au club de Motos-Neige St-François ainsi qu'au club Auto-Chenille de Ste-Barbe de se rendre à Ste-Agnès le 13 février et prendre part à nos compétitions.

Activités du club de ballon-balai

Les As de Ste-Agnès n'ont pas gagné une partie jusqu'à maintenant, mais ils améliorent leur jeu et leurs adversaires ne comptent pas trop de points. Ainsi, lundi soir de la semaine dernière ils rencontraient l'équipe Révélation à l'aréna de Huntingdon et le pointage final était de 2-1 en faveur de Révélation. Le but des As fut compté par Michel Leblanc. La partie de mercredi dut être remise à cause de la tempête et fut jouée dimanche soir contre la puissante équipe de la salle de billard Vachon. Le pointage cette fois, 2-0 en faveur de Vachon. Les As pratiquent assidûment et apprennent beaucoup en jouant contre d'autres équipes plus expérimentées. Ils aimeraient bien gagner quelques parties, mais sont tout de même bons perdants, espérant toujours que la prochaine fois, ce sera leur tour d'être gagnants.

Institut canadien des textiles

Le volume des expéditions de tissus de laine des filatures de textile canadiennes au cours du mois de novembre, l'an dernier, fut inférieur à celui du mois correspondant en 1969, selon l'Institut Canadien des Textiles.

Les expéditions de novembre sont chiffrées à 2,733,000 de verges carrées, comparativement à 2,809,000 l'année précédente. Le volume des expéditions de tissus de laine durant les premiers 11 mois de 1970 fut 32,399,000 de verges carrées, comparativement à 36,445,000 pour la même période de 1969.

Par contre, les filatures canadiennes de textile ont expédié plus de tissus de fibres synthétiques au cours du mois de novembre en 1970 comparativement au mois correspondant de 1969, rapporte l'Institut Canadien des Textiles.

Les expéditions de novembre se totalisent à 20,117,000 de verges carrées, au regard de 19,918,000 en 1969. Le total cumulé pour les premiers 11

mois de l'an dernier se chiffre par 218,562,000 de verges carrées, comparativement à 227,503,000 en 1969.

L'Institut note que le coton et les mélanges de fibres synthétiques sont classifiés comme tissus synthétiques.

Par conséquent, les filatures canadiennes de textile de coton ont transformé moins de fibres en 1970 comparativement à l'année précédente, rapporte l'Institut Canadien des Textiles.

La consommation des fibres en décembre s'est chiffrée par 17,095,000 livres, au regard de 16,141,000 en décembre de 1969; le total pour l'année précédente, de 196,227,000 livres, est inférieur à celui de 1969: 211,798,000 livres.

Les fibres synthétiques remplacent, dans une mesure croissante, le coton comme matière première dans l'industrie de coton canadienne, et conséquemment ce rapport montre le poids de toutes les fibres utilisées dans l'industrie.

NOUVELLES DE ST-ANICET

Indiscrétion

Si je suis tenu au secret des activités personnelles de nos concitoyens de la région, je me dois d'enfreindre les lois d'usage comme chroniqueur de St-Anicet, et de publier pour le grand public les toutes dernières nouvelles de chez nous. Les voici en peu de mots:

M. Malcolm Scott, grand patron des engrais du St-Laurent de Valleyfield et sa très charmante épouse Annette, accompagnés de leurs enfants Beverly et Bryan, profitant de la température idéale de dimanche dernier, s'en sont donné à coeur joie dans les montagnes des environs de Malone. L'on sait que le ski est leur sport favori.

Incroyable, mais vrai

M. Maurice Quenneville a fait le trajet de St-Anicet, Ste-Barbe, et de là à Huntingdon pour enfin revenir chez lui avec la même moto-neige qui, pour une fois, n'a pas failli à la tâche. Nous nous devons de féliciter, soit Maurice comme conducteur ou le mécanicien qui a si bien su donner à sa "machine" un regain de vie pour cette randonnée mémorable. Lâche pas Maurice!.....

Ballon-balai

Le Club de Balon-Balai de St-Anicet et celui de St-Charles ont fait match nul lundi soir dernier à l'aréna de Huntingdon. Il n'y a eu aucun pointage.

La Pêche sur la glace

Nous avons salué avec plaisir le retour de nos amis pêcheurs de Montréal et des environs qui, d'année en année, se font un devoir de passer d'agréables fins de semaines au Lakeview Inn et au quai de St-Anicet où ils capturent une multitude de poissons. Mentionnons entre autre MM. Daniel Longpré, 74 ans; Louis Papineau, 69 ans; Henri Trudeau, 65 ans; Edouard (Boule à mites) Bourassa, 59 ans; ainsi que les plus jeunes Jean (TV) Roger, Paul (Ti Couve) Pilon, les dénommés Cartouche, Pall Mall, Bizzing, etc....

La fin de semaine a été exceptionnelle

Les prises sont les suivantes: 119 brochets, 18 dorés, 3 mackilongés, 135 perchaudes. M. Serge Deyglun, chroniqueur de la chasse et pêche du journal La Presse qui se plaignait avec raison, la semaine dernière de ne pas recevoir de rapport des prises de la plupart des comtés du Québec, devrait prendre connaissance des rapports du journal Le Gleaner de Huntingdon, afin de les transmettre à ses sportifs lecteurs.

Le menu du carnaval au Lakeview Inn

Vendredi soir, le 19 février: fêtes au lard;

Samedi soir, 20 février: boeuf à la mode et pommes de terre pilées;

Dimanche midi, 21 février: spaghetti;

Dimanche soir, 21 février: ragout de boulettes, pommes de terre bouillies.

Aux amateurs de la moto-neige

La piste du Lakeview Inn à Lancaster et rivière Beaudette est ouverte depuis une semaine. La glace est d'une épaisseur variant de 14 à 22 pouces. Il faut naturellement être prudent et longer les poteaux d'inditations qui sont espacés d'une centaine de pieds chacun. Celle de Huntingdon a été ouverte en fin de semaine.

Urgence

Nous venons d'apprendre (au moment de mettre sous presse) l'entrée d'urgence de Mme Maurice (Gisèle) Quenneville à un hôpital de Montréal.

On apprend aussi à l'intant (mardi midi) que M. Réal Goyette est transporté d'urgence par ambulance à un hôpital de Valleyfield, à la suite d'hémorragies consécutives.

Carnaval

Voici le programme officiel du carnaval de St-Anicet des enfants (et des parents) à l'école Centrale de cette municipalité.

Mercredi, 17 février à 9 a.m. rassemblement — chant du carnaval; 9:15 a.m. arrivée du bonhomme carnaval; 9:30 a.m. couronnement de la reine; 10 a.m. chaîne d'amitié; 10:15 a.m. Ballon-balai (pour tous, 6 équipes); 1 p.m. course à relais — course à pied avec obstacles; 2:30 p.m. patinage avec musique; 3 p.m. retour.

Jeudi, 18 février: 9 a.m. rassemblement; 9:15 a.m. course au trésor (petits) maternelle (40); atelier des fauvelles (grands 40); pêche sur glace (2 équipes de 40); château de glace — bonhommes (40); chars allégoriques, patinage (ceux qui ont terminé); 11 a.m. Zoune (1/2 classe); 11:45 a.m. dîner avec les professeurs; 12:30 p.m. ballon-balai — élèves-professeurs-parents; 1:30 p.m. Tabloïd (petits et grands) 10 équipes; 3 p.m. retour.

Vendredi, 19 février: 9 a.m. rassemblement; 9:15 a.m. course à patates — 10 équipes; 10:15 a.m. moto-neige, patinage; 11 a.m. feu de joie; 11:30 a.m. messe; 12 a.m. dîner communautaire, fêtes au lard; 1 p.m. souque à la corde (10 équipes) 2 p.m. parade; 3 p.m. distribution des prix.



*pourquoi payer plus?
peut-être pour moins?*

L'homme d'affaires averti achète la papeterie d'affaires THERMO-GRAVÉE

LA THERMO-GRAVURE

consiste en caractères en relief distinctifs.

LA THERMO-GRAVURE

a l'élégance et la distinction d'une main-d'oeuvre experte.

La thermo-gravure ne coûte pas la moitié de ce que vous pourriez croire, et est livrée dans la semaine — beaucoup plus rapide que d'autres procédés.

Cartes d'affaires • Cartes d'annonces
En-têtes de lettres et enveloppes

373-7272

ANNONCES CLASSIFIEES

A LOUER

LOGEMENT de 4 appartements, situé dans un bas, entrée 220, réservoir eau chaude, pas d'enfant. Libre le 1er février. S'adresser: à 245A Jacques-Cartier. Tél. 373-5060.
(xno)

LOGEMENT de 5 1/2 pièces, situé au 317 St-Jean-Baptiste. S'adresser Tél: 456-3391.
(XNO)

LOCAUX POUVANT servir de bureaux. Pour information, s'adresser à la Fabrique Ste-Cécile, 373-8122.
(xno)

ON DEMANDE

PLOMBERIE et CHAUFFAGE TOUJOURS à votre service. Vente et installation, réparation de plomberie et chauffage. L. P. Leclerc, 220 St-Jean Baptiste, 373-5533.

AUTOS A VENDRE

CHEVROLET COACH, 1964. Tél. 264-2702, Huntingdon.

PONTIAC 1965, 4 portes, Familiale 8, transmission standard, 4 pneus neufs, moteur en bonne condition. Tél. 373-5542 jusqu'à 6 heures p.m.
(xno)

Propriété à vendre

MAISON de deux logements située à 7 rue Cross a Ormstown. S'adresser à Eugène Sauvé, 26 Church, Ormstown. Tél. 829-3061.

MAISON de 6 1/2 pièces. 4 chambres, terrain 100 x 250, située rue Chevrier, Valleyfield. S'adresser à G. Leduc, Grande Ile, Valleyfield.

FERME située a St-Anicet, 135 acres avec bâtiments neuf. Tél. 264-2669, Huntingdon.

MAISON de brique de deux logis, avec garage chauffé, située sur un lot de 100' x 100', 8 chambres, système, d'eau chaude. S'adresser à Mme J. A. Boyer 12 rue Châteauguay, Huntingdon, Tél. 264-5495.

916 — HOMME OU FEMME demandé pour continuer le Service RAWLEIGH aux consommateurs.

Entrez dans votre propre commerce profitable. Pas d'expérience ni capital requis.

ECRIVEZ A :

The W. T. Rawleigh Co. Ltd., Dept. A-629 — 916 4005 Richelieu, Montréal 207, Que.

ATTENTION REPARATIONS

Il existe un seul endroit où vous pouvez faire réparer vos accessoires électriques tout en obtenant une garantie de 30 jours. C'est chez GRENIER ELECTRIC, qu'il s'agisse de grille-pains, fers à repasser à vapeur, laveuses automatiques, balayuses, remplissage de moteur skill-saws "drills" électriques, malaxeurs électriques, poêles électriques tout — tout — tout 30 jours de garantie sur toute réparation. Signalez: 373-6529 GRENIER ELECTRIC. Nous allons chercher les articles et nous faisons la livraison gratuitement. S'ADRESSER au: 266, Blvd. Bord de l'Eau, Grande-Ile, Valleyfield.
(xno)
(10)

Lots à vendre

DEVELOPMENT PRIVE, place idéale terrains toutes grandeurs à 6c du pied, taxe \$15. par année pour maison. Pour information, A. Chantigny, Ormstown, tél 829-2883.

A VENDRE

A PRIX D'AUBAINE: Un Dodge Monaco 1970, neuf, 2 portes, toit rigide, entièrement équipé; aussi un camion Fargo 1970, 1/2 tonne avec 10,500 milles, balance de garantie de la compagnie. C. K. Kyle Ltée. Tél: 264-5321.

SCIURE DE BOIS \$25. le voyage. Huntingdon Wood Specialties Ltd., tél. 264-5305, le jour seulement.

5 DACTYLOGRAPHES, Royal et Underwood, de \$25. à \$100. S'adresser au bureau du Gleaner à Huntingdon.

PONTIAC SEDAN, Laurentien 1964, 6 cylindres, transmission automatique, radio, 4 pneus neufs, en bonne condition. S'adresser à Keith Howden, Huntingdon, 264-5365 ou 264-3675.

PEINTURE Interlux, 1ère qualité, moitié prix. Braithwaite Bros., Tél. 264-5445, Huntingdon.

MACHINE A COUDRE Singer complètement automatique \$95. Tél. 373-9704.

HUMIDIFICATEUR, genre meuble. Tél: 264-5700.

TROUPEAU LAITIER, complet avec quota. S'adresser à 247-2643, ou 247-2220, Hemmingford.

MACHINE A COUDRE. Service de Vente, achat, location. Réparation à prix modique de toutes marques. Singer, Bernina, etc. Tel: 373-9704, Valleyfield.

AVIS

AVEZ-VOUS une maison où un commerce à vendre pour de bons résultats voyez les Immeubles Loyal Ltée 200? Blvd. Ste-Marie Valleyfield. Tél. 373-4388, résidence 371-1403.
(xno)

On demande

SARAH COVENTRY offre travail à temps partiel ou à plein temps. Echantillons fournis gratuitement, pas de livraison, ni de collection à faire. Ayez du plaisir tout en faisant de l'argent dans le monde de la mode. Ecrivez à La Gazette. C.P. no 8 ou téléphonez à 626-4103 pour rendez-vous.
(21, 28, 4)

Soudeuses Electriques

LOCATION

180A - 220V

PAR MOIS

\$15.00

J. H. Sauvé & Fils Inc.
238, St-Laurent Valleyfield

L' Abbé Michel Quoist à V'field

Mercredi, le 10 février, à 8h. 30 du soir, l'abbé Michel Quoist rencontrera, au sous-sol de l'évêché, toutes les personnes intéressées à l'éducation chrétienne des jeunes.

Note biographique "Michel Quoist est né au Havre, en France. Dès l'âge de 13 ans il est au travail. Il milite à la J.O.C., puis devient dirigeant fédéral. A 18 ans, il entre au séminaire et est ordonné prêtre en 1947.

Il prépare à Paris une licence de sciences sociales et politiques. De retour à Rouen, il vit pendant plusieurs mois dans un quartier ouvrier pour y faire une étude sociologique.

Chargé dans son diocèse des mouvements de jeunesse, Michel Quoist est de plus secrétaire général du Comité épiscopal français pour l'Amérique latine.

Michel Quoist est un prêtre en contact permanent avec les jeunes de tous les milieux. Il cherche à faire connaître Jésus-Christ à nos contemporains, essayant de leur révéler que sans échapper à leurs responsabilités ils peuvent rencontrer leur Dieu et vivre avec lui une amitié bouleversante."

L'abbé Quoist entretiendra

son auditoire sur "Le Monde des Jeunes et l'Education chrétienne." Après l'entretien, il y aura échange entre l'abbé Quoist et l'auditoire.

Invitation cordiale à tous, mercredi, le 10 février, à 8h. 30 p.m., au sous-sol de l'évêché.

Pour toute information, s'adresser à l'abbé Gabriel Clément 373-8122 ou 373-2120.

WANTED

GOOD MAN OVER 40 for short trips surrounding Valleyfield. Contact customers. We train. Must be bilingual. Air mail: C. B. Dickerson, Pres., Southwestern Petroleum Corp., Ft. Worth, Tex.

AVIS

AUX TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION, que la C.S.N. a mis à leur disposition pour tous les métiers de la construction, un bureau au 31 de la rue Richardson, à Beauharnois, couvrant les territoires de:

CHATEAUGUAY — BEAUHARNOIS VALLEYFIELD — VAUDREUIL-SOULANGES.

Ce bureau sera ouvert de 9.00 heures a.m. à 5.00 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.

Pour informations: Tél. 429-7161 — 429-4940

A VENDRE

TRACTEUR Cockshutt 40 avec grosse pelle à gravelle. Tél: 264-3954.

PONTIAC GTO 1970, toit rigide, 455 po. cu. (360 C.V.), servo-direction, servo-freins à disques, boîte à 4 vitesses, bas millage (garantie, jusqu'à 50,000 milles). Tél: 829-2732. Après 5 p.m., demandez Denis.

ENSEMBLE de chambre, pres-que neuf \$235., piano ancien, bonne sonorité \$225. Divers meubles antiques, S'adresser à 373-1548.
(xno)

Propriété à vendre

MAISON de 10 pièces — deux appartements — située sur la rue Cairns à Ormstown, aussi quelques terrains. Pour information, s'adresser à 829-2240, Ormstown.

3 MAISONS — situées dans différents districts, bons termes. Pour information, s'adresser à Alcide Chantigny, 829-2883, Ormstown.

A LOUER

APPARTEMENT de 4 pièces à Huntingdon. Tél: 264-2137, Huntingdon.

LOGEMENT 4 apt. chauffé, libre le 1er mai. S'adresser 118 Robb, tél: 373-1782.
(xno)

LOGEMENT de 3 pièces, \$55. par mois, entrée 220, pré-laris et antenne fournis, libre le 1er mai. S'adresser à 71 Ellen, Tél: 373-1548.
(xno)

LOGEMENT de 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, laveuse-sécheuse, situé dans un sous-sol, libre le 1er mai. S'adresser à 137 Maden, tel: 371-2322.
(xno)

LOGIS chauffé, 5 pièces. Libre immédiatement. S'adresser à 118 Robb, 373-1782.
(xno)

PERDU

PNEU DE RECHANGE pour un camion de 1/2 tonne, sur la route 14, entre Ormstown et chemin Upper Concession. Merrill Greer, Tél: 829-2409, Ormstown.

VENTE 15ième ANNIVERSAIRE DU 4 AU 13 FEV.

Un exemple:
HABITS FAITS SUR MESURE
REG. \$125 à \$150 — POUR \$75.00

Guy Cadieux

213 VICTORIA TEL. 373-7257 VALLEYFIELD

Cleyn & Tinker Ltée ont le plaisir d'annoncer que leur

magasin de tissus

est

déménagé à

Grove Hall

à l'arrière du

163 rue Chateauguay

Huntingdon

HEURES D'OUVERTURE :

Lun. - Mar. - Mer. - Jeu. - Ven. - Sam.
1 p.m. à 6 p.m.
7 à 9 vendredi soir



Mardi dernier, les membres du Conseil municipal de Valleyfield ont pris connaissance d'un plan directeur relatif au réseau routier, préparé par l'arpenteur-géomètre Louis-Arthur Sullivan et présenté lors de cette soirée par les membres de la Commission d'Urbanisme. Photo du haut, M. Sullivan, présentant le travail. Photo du bas: M. Roger Gagnier, conseiller, M. J. Gérard Lalonde,

conseiller, M. Sullivan, M. Viateur Langevin, commissaire; Me Raphaël Barrette, maire; M. Robert Braut, président de la Commission; M. Alcide Lafontaine; M. Marcel Lalonde, commissaire; Me Charles Codebecq, greffier; et M. Réal Lanctôt, commissaire. N'apparaît pas sur photo mais était présente le conseiller Marcelle Trépanier.

Quelques passe-temps de deux résidents de Franklin Centre

M. et Mme Ernest Tremblay de Franklin Centre possèdent un grand verger, mais là n'est pas leur seule entreprise. A cette époque de l'année tout est calme à l'extérieur, la neige abondante recouvre le sol et les arbres sont en repos.

A l'intérieur de la maison cependant, il y a de l'activité. Des meubles anciens, armoires, bureaux, tables, chaises, lampes et autres sont disposés dans les différentes pièces de la maison. Des tapis faits à la main, recouvrent le plancher ici et là ajoutant de la couleur au décor. Des souvenirs de la saison chaude, des fleurs sauvages séchées, dans les vases antiques font partie de la décoration.

M. Tremblay s'occupe des meubles et Mme Tremblay de l'artisanat. Elle fait elle-même les tapis, tisse les rideaux, les tapisseries pour les chaises et même le matériel pour ses vêtements. Les fleurs séchées sont aussi le résultat de son travail.

Un autre talent de Mme Tremblay est en évidence sur presque tous les murs de la maison. En effet, Mme Tremblay aime la peinture. On y voit des scènes de la région, plusieurs de son entourage immédiat. "Quand on connaît bien un endroit dit-elle, on peut l'interpréter sur image". Elle peint surtout de mémoire, elle n'aime pas les peintures qui ressemblent trop à des photographies, elle se sert surtout d'huiles et de pastels et

elle y met beaucoup de couleur. "La couleur est ce qui donne de la vie à une peinture", c'est pourquoi elle n'utilise que très peu de noir et blanc.

"J'ai toujours aimé la peinture, dit-elle, mais quand j'étais plus jeune je n'ai pas eu l'occasion de suivre des cours, mais j'ai continué tout de même à faire de la couture, du tissage et toutes sortes de travaux". Elle pratiquait aussi la peinture par elle-même dans ses loisirs. La première toile qu'elle vendit, du pont Donnelly, était faite avec de la peinture pour les bâtiments. Ensuite elle s'acheta du meilleur matériel et continua à améliorer ses techniques.

Un grand changement se produisit quand un représentant du Family Herald vint pour obtenir des renseignements pour un article sur le verger. "Il vit mes toiles et fut impressionné," il écrivit un article dans son magazine et Mme Tremblay continua à travailler et à vendre ses peintures. Elle se rendit compte que l'étude de la peinture n'est pas une nécessité absolue, si on a des aptitudes pour ce genre de travail, instruction ou non, on développe ses propres techniques."

Elle compte environ 300 tableaux depuis ses débuts dont plusieurs ont été exposés, et plusieurs furent vendus. Durant les mois d'été, nombre de personnes viennent visiter sa demeure qui est en même

temps un musée et un exemple typique d'une vraie maison canadienne.

"Bien des gens essaient de copier les autres pays dit-elle, ils apportent toutes sortes d'objets d'ici et là, ils devraient plutôt encourager les arts Canadien's. Elle ne manque pas d'inspiration, dans cette belle section de notre pays, il y a de quoi peindre pour toute une vie. Le seul inconvénient c'est que ça devient dispendieux, ce qui est déplorable.

Miron et Lavoie:

Affiliation au club de la Great West

MM. Armand Miron et Fernand Lavoie, de Valleyfield, ont mérité leur affiliation au Club Présidentiel 1971 de la Great-West, compagnie d'assurance-vie. La nouvelle nous fut communiquée récemment par M. G. A. Boisvert, C.L.U., directeur de la succursale Montréal Place d'Armes de la Compagnie.

Le Club Présidentiel se compose des principaux producteurs de la Compagnie qui, en 1970, se sont distingués par les normes élevées qu'ils ont maintenues dans la conduite de leurs affaires. L'affiliation à ce Club est la plus grande récompense offerte par la Great-West en reconnaissance des succès enregistrés.

Depuis leur entrée à la succursale Montréal Place d'Armes de la Great-West, MM. Armand Miron et Fernand Lavoie ont connu de brillants succès comme producteurs-vie et ont toujours été membres du Club Présidentiel de la Compagnie.

Divers sujets discutés à la table du Conseil de Huntingdon

A la réunion mensuelle du conseil de la ville de Huntingdon, tenue lundi soir dernier, il fut question de chiens, d'huile, de vidanges, d'assurance-maladie, de pollution et d'autres sujets encore.

Les résidents de la rue York étaient présents une fois de plus pour se plaindre de la pollution émise par l'usine de lait de la Coopérative de Granby située dans cette section de la ville.

D'après le rapport de la police, de la vapeur s'échappe de l'établissement mais rien ne tombe sur les maisons, il n'y avait aucune trace de poussière sur la neige près de la crèmerie. Les dirigeants de la compagnie disent avoir dépensé au-delà de \$1,200 pour améliorer les bouilloires afin d'arrêter l'émission de poussière. Il appert qu'un résident de ce secteur a dû laver l'extérieur de sa maison à cause de la fumée émise par le Huntingdon Woollen Mills.

Un citoyen dit alors qu'il n'y avait jamais eu de problème avec la Woollen Mills.

Le conseil alors décidé de référer le problème au département provincial de la pollution.

Le conseil a lors décidé de \$300, à la société d'agriculture de Huntingdon.

La commission canadienne des transports informa le conseil que le coût d'une barrière à la traverse du chemin de fer de la rue Dalhousie s'éleverait à \$19,000. La ville aurait à payer 12 1/2 pour cent de cette somme et 50 pour cent du coût d'entretien.

Il fut décidé de payer environ \$350, pour des réparations nécessaires au camion à incendie, et d'acheter l'équipement pour un pompier additionnel.

Le conseil paiera 16 1/2 le gallon pour l'huile requise, les vendeurs qui voudront accepter ce prix pourront fournir de l'huile.

Le conseil exigera le montant convenu pour la cueillette des vidanges de tous les marchands, même s'ils ne se prévalent pas de ce service.

Aucune décision ne fut prise au sujet de l'assurance-maladie pour les employés de la ville et enfin le conseil a décidé de sévir contre les chiens errants. Ceux qui seront trouvés libres dans la ville seront détruits.

A la Régie de l'assurance-maladie

Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude CASTONGUAY, a annoncé deux nominations importantes à la Régie de l'assurance-maladie. Après consultation d'organismes représentant divers secteurs de la population, notamment celui des consommateurs et des hôpitaux, Mme Michèle Lejeune, de Sherbrooke, a été désignée pour être le porte-parole des consommateurs, et M. Jean-Claude Deschênes, directeur général de l'hôpital St-Joseph de Rosemont, pour représenter le milieu hospitalier.

La Régie de l'assurance-maladie est formée de quatorze membres.

Remerciements

Mme Marcel Robidoux et ses enfants désirent remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Marcel Robidoux le 20 janvier soit par offrandes de messes, de fleurs, de bouquets spirituels ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels. Spécialement aux Hôtes de la Riviera Hôtel de Daytona Beach, Florida.

POUR

- LOUER
- VENDRE
- ACHETER



UN SERVICE EFFICACE A

à votre service toutes les semaines

Utilisez toujours LES ANNONCES CLASSEES DE

La Gazette

Vous n'avez qu'à signaler

373-7272

A VOTRE SERVICE

IMPRIMERIE

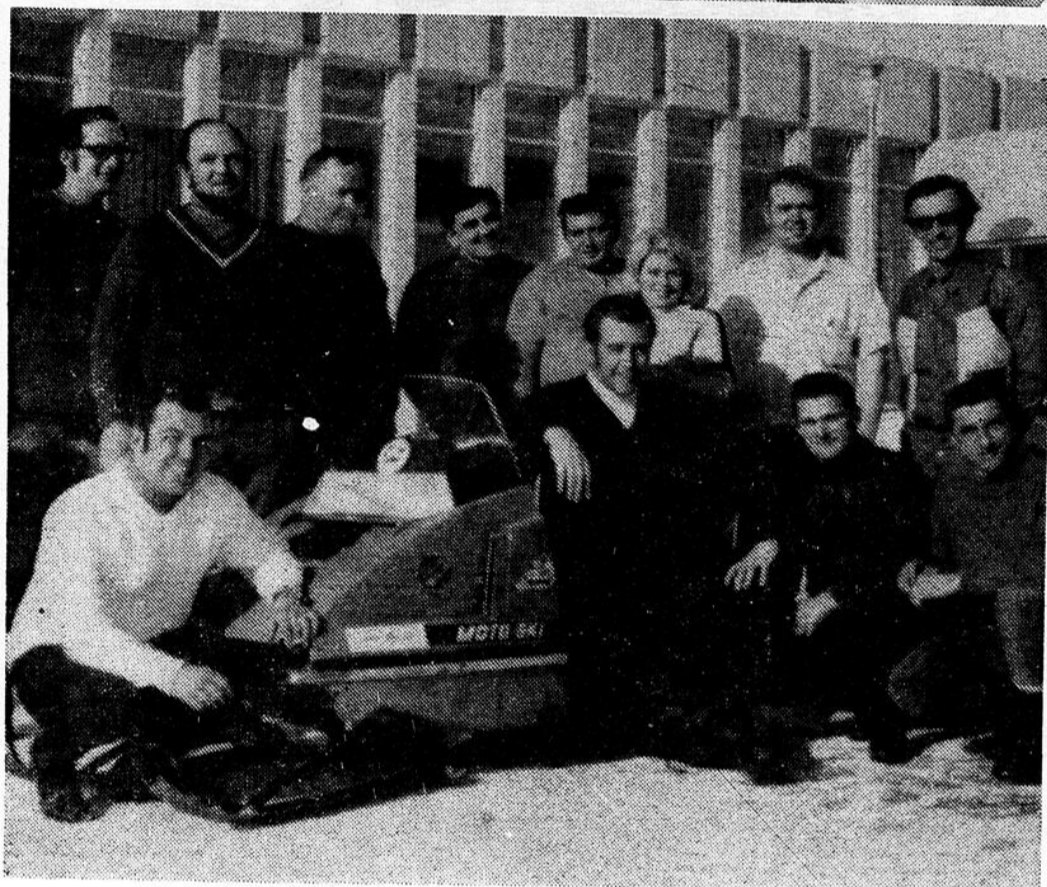
la GAZETTE VALLEYFIELD
BEAUHARNOIS

POUR TOUT GENRE D'IMPRESSION

COMMERCIALE ou PERSONNELLE

373 - 7272

UN REPRESENTANT PASSERA VOUS VOIR



Dimanche dernier se tenait à Ste-Barbe et Huntingdon le 2ème Rallye du Club Auto-Neige Lac St-François. Ce Club réunit près de 400 membres actifs. Une messe fut célébrée à la Salle "Chez TEX" à Ste-Barbe par l'abbé Claude Fafard; par la suite les 225 motos-neige prirent le départ pour l'Ecole Polyvalente à Huntingdon où un dîner fut servi par l'équipe Adrien Lefebvre et Jean Dubreuil. Voici deux photos prises à Huntingdon. Dans celle du haut: Adrien Lefebvre, Guy Pilon, président, Francine Pilon, secrétaire, Sylvio Benoit, maire de Ste-Barbe, Tod Campeau représentant Labatt, M. Kenneth Fraser, député de Huntingdon et Jean Dubreuil. Photo du bas: l'équipe responsable. 1ère rangée: Richard Carrière, vice-président, Guy Pilon, président, Maurice Bergevin, publiciste et Donald Carrière, directeur. Debout: Jean-Marc Poulin, Guy Pilon, Réal Quenneville, Camil Chayer, Roger Hurteau, Francine Pilon, secrétaire, Lucien Daoust et Claude Dupuis.

Sélection équipe du Québec

Gymnastique filles:

Nom	Club	1er Essai	2e Essai
1ère Anne Bourroughs			
Silhouettes de Vaudreuil		46.20	62.15
2e Cathy Madigan			
Silhouettes de Vaudreuil		43.65	58.80
3e Paysy Walker			
Immaculée Conception Mtl.		42.80	58.20
4e Viviane Rivard			
Arvida		42.20	58.20
5e Carole Charron			
Immaculée Conception		41.65	54.90
6e Janet Noble			
Silhouettes de Vaudreuil		39.35	54.40

SUBSTITUT: — Elaine Bourroughs, Silhouettes de Vaudreuil.

N.B. — Ces Jeunes filles âgées de 14 à 16 ans représen-

teront la province de Québec aux Jeux du Canada, à Saskatoon au mois de Février prochain, dans la discipline Gymnastique Olympique, catégorie Junior.

Celle qui terminera parmi les trois premières pourra se mériter une place sur l'équipe nationale Sénior du Canada.

Jean-Guy Côté. Jacques Fillion, membre du Club de Judo du Centre Sportif de la Cité des Jeunes de Vaudreuil, remporte une deuxième victoire après son Championnat de l'Est du Canada de dimanche dernier.

Jacques a remporté le Tournoi de Judo tenu au Centre Iaval St-Vincent de Paul, 42 Judokas étaient en liste pour cette catégorie de — 154 livres. Félicitations à Jacques Fillion et à Minoru Suzuki son instructeur.

Secteur musique de la Cité

Le Secteur Musique du Centre culturel de Vaudreuil offre aux jeunes de la population des cours de ballet, expression corporelle, piano, flûte à bec, flûte traversière, violon pour les petits, guitare, solfège et chant.

La première session de cours pour l'année 70/71 s'est terminée en décembre 70, la deuxième session débutera samedi, le 23 janvier.

Les trois concerts intimes en collaboration avec le Musée de Vaudreuil ont eu lieu entre octobre et décembre 1970, avec la participation des artistes suivants:

Le Quatuor à cordes "Falaïse"

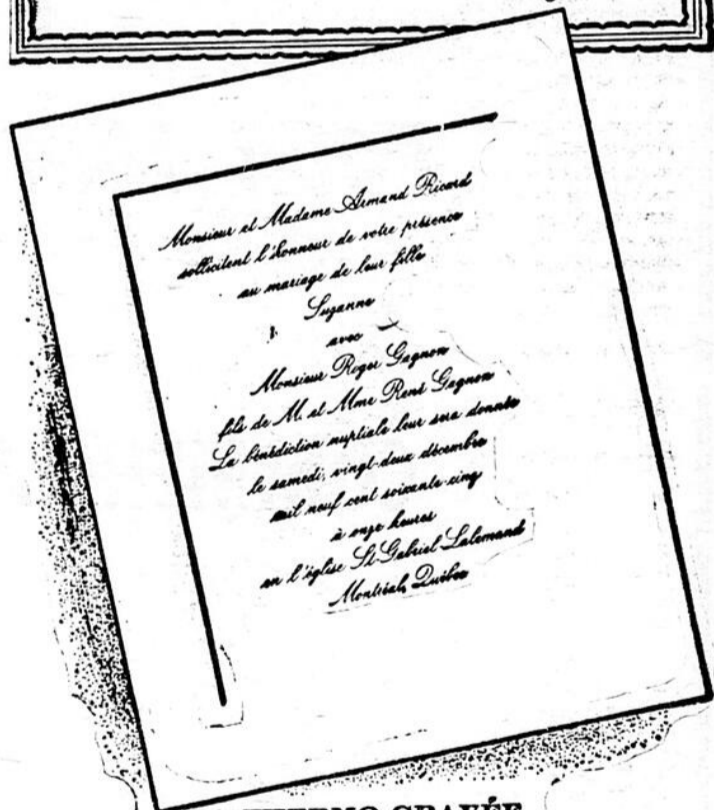
Bruno Laplante, Bariton
Ivan Toth, violoncelliste

La prochaine série de concerts intimes débutera fin mars 1971.

Il va sans dire que le secteur musique apporte toute sa collaboration aux "Pleins Feux" du Centre culturel.

Louise Myette. N.B. Pour de plus amples renseignements concernant les cours et les concerts veuillez communiquer avec Louis Myette ou Danièle Bissonnette, Postes: 204-226 (234-9311 ou 453-7110).

PAPETERIE DE MARIAGE en Photo-Lettrage



THERMO-GRAVÉE

par les créateurs de "Bouquet Invitation Line"

LA THERMO-GRAVURE consiste en caractères en relief au coup d'oeil distingué, luxueux au touché et d'une élégance insurpassable.

LA THERMO-GRAVURE a cette apparence unique que seule la main-d'oeuvre d'un expert peut produire.

Et ne coûte que la moitié de ce que vous pourriez croire.

Plusieurs autres styles au choix

373-7272

Ligue de hockey Récession Inc.

GAGNANTS DES PASSES DE SAISON			POUR LA 1ère MOITIE DE 1970-71	
DATE	TEMPS	GAGNANT	ADRESSE	VENDEUR
Oct. 12	3.04	Jean Paul Monnette	67 mai	
	14.21	Pierre Roy	41 Marcel	Maurice Couturier
		Florent Roy	Québecair	R. L. Morin
		Gérald Daoust	59b du Marché	G. Daoust
Oct. 19	10.04	Elizabeth Leblanc	23 Gurnham	Gene Leblanc
	14.37	Albert Vachon	169 Larocque	J. G. Perron
		Gérald Leduc	504 St-Paul, Laprairie	G. Leduc
		Mirel Leduc	476 Blvd. Langlois	R. Arseneault
Oct. 26	3.50	René Messier	259 Du Marché	P. P. Messier
	14.53	Bernard Cadieux	5 Terrace Lorraine	B. Cadieux
		Claude Villeneuve	216 Grande Ile	Y. Daoust
		René Cournoyer	190 Bissonnette	R. Cournoyer
Nov. 2	10.41	Lucien Miron	Grande Ile	Yvan Leduc
	12.34	Henriette Verner	358 Danis	G. Séguin
Nov. 9	6.58	René Lamadelaine	52 Caroline	J. P. Métivier
	9.09	Adrien Blanchette	527 Blvd. du Hâvre	A. Blanchette
		Gaëtan Asselin	100 Latour, Lasalle	P. Daoust
Nov. 16	4.05	R. G. Lilly	Coteau Landing	H. Haworth
	14.34	Gaëtan Théberge	19 Ste-Marguerite	J. M. Daigneault
		René Boulterice	103 Blvd. St-Jean Baptiste	G. Leduc
		Guy Leduc	148 Lanctôt	G. Arseneault
Nov. 23	3.58	O. Haineault	125 Bord de l'eau	M. Montreuil
	14.33	Gaëtan Cardinal	Bvd. Mgr. Langlois	G. Cardinal
		Y. Laplante	172 Napoléon	G. Arseneault
Nov. 30	5.04	Paul Pigeon	565, 33e Ave. Lachine	P. Pigeon
	12.30	Lise Séguin	59 Eugénie	M. Séguin
Dec. 7	1.07	Marcel Bégin	288 St-Lambert	M. Bégin
	14.59	J. Corriveau	41 Ste-Catherine	R. Lalonde
	5.18	Mme B. Lemyre	345 Victoria	L. Lemyre
Dec. 14	14.41	J. M. André	169, 40e Avenue	J. Montpetit
		Gérard Langevin	27 Armand, Nitro	R. Arseneault
		Germain Leduc	13 Anderson	G. Leduc
Dec. 21	1.16	Adrien Beaulieu	50 Poissant	
	12.02	Claude Desormiers	927 Fréchette, Longueuil	J. P. Bisailon
		Mlle R. A. Derepentigny	60 Ellice	Babe Théorêt

1000 scouts-pionniers aux Iles-de-la-Madeleine l'été prochain

Les pionniers de l'Association des Scouts du Canada se préparent actuellement à une entreprise d'envergure l'été prochain aux Iles-de-la-Madeleine dans l'Atlantique.

Tout cela a commencé à partir des "rond-Point" tenus en 69 dans chacune des quatre régions pionniers: Montréal, Centre, Est et Laurentienne (nord-ouest), où les pionniers, en faisant un certain nombre de chantiers, découvrirent dans le partage de la rencontre qu'ils étaient une FORCE.

A l'été 70, l'Association tenait un premier jamboree national: 376 pionniers et animateurs participaient à cette rencontre à Roberval (Lac St-Jean). Et c'est à cette occasion que les pionniers des deux postes des Iles-de-la-Madeleine proposèrent à tous les autres une rencontre d'envergure aux Iles à l'été 71.

C'est une action qui vient de la base, par "en bas" comme on dit. Et l'équipe nationale pionnier a pris comme re-

sponsabilité de faire réaliser cette rencontre qui a pris la forme d'une entreprise voulue et choisie par les pionniers et pour eux. Ceci est de la plus grande importance. Les pionniers ne viendront pas applaudir ce que d'autres ont réalisé, ont organisé, comme un spectacle pour eux. Non. Ils voudront réaliser ce qu'ils auront choisi, ce qu'ils auront préparé.

Une enquête auprès des Pionniers nous révèle que la tendance est au Chantier. Les municipalités des Iles-de-la-Madeleine offrent une variété de chantiers de toutes sortes: allant de l'aménagement de terrains de camping (le tourisme envahit les Iles jusqu'à la construction d'un quai flottant à Fatima, en passant par divers travaux de construction, marina, pont, déblaiement d'une route entre deux îles, installation de clôtures spéciales contre le sable des dunes —

Les divers chantiers entreront dans le cadre de la ren-

contre. Aux Iles, des comités de citoyens sont en formation pour permettre la tenue des travaux. Il semble plus enrichissant pour 50 à 100 pionniers de rencontrer personnellement dans le travail — sur le chantier — les Madelinots qui les inciteront à travailler avec eux, que de voir 1,000 pionniers réalisant un chantier spectaculaire devant les habitants des Iles — spectateurs. Les Pionniers demandent à être intégrés.

L'entreprise Rond-Point 71 comportera en plus du partage de 1,000 pionniers réunis sur les îles une fiesta ouverte à tous les Madelinots. Il semble qu'après les cinq jours de travail en commun, les gens voudront bien célébrer leur rencontre: une immense fête rassemblant les 15,000 Madelinots des huit municipalités.

Rond-Point 71 se veut pour tous les pionniers de l'Association un Chantier — une fête et un partage réunis dans une véritable entreprise pionnier ouverte au public qui les recevra. Ce que les garçons veulent aujourd'hui et partout: c'est FAIRE quelque chose. Rond-Point 71 leur permettra

Pierre Elliott Landré dans la fosse aux lions

Dans son spectacle du 12 Février au Centre Culturel de la

de réaliser ce qu'ils veulent.

A travers plusieurs réunions des animateurs et des pionniers, certains groupes se sont déjà engagés dans l'entreprise: une région, celle du Centre, qui comprend les districts de St-Hyacinthe, Sherbrooke, Trois-Rivières et Drummondville, partage la responsabilité de la sensibilisation à l'intérieur du mouvement et la publicité à l'extérieur. La région de Montréal s'est donné comme tâche de réaliser la grande fiesta populaire aux Iles pour couronner la fin de l'entreprise. La région Est s'est engagée à trouver des occasions de rencontres et de partage.

Donc, plus de 1,000 pionniers se rencontreront, venus des quatre coins du pays sur ces Iles dans l'Atlantique. Ils viendront mettre en commun les mille manières de mener la vie des jeunes.

Cité des Jeunes de Vaudreuil, Pierre Elliott Landré répondra aux questions du public en matière de politique et en toute autre matière dont il pourra être question.

Claude Landré nous offrira également tout l'éventail de ses imitations.

Un spectacle à ne pas manquer / Le Spectacle de Claude Landré.

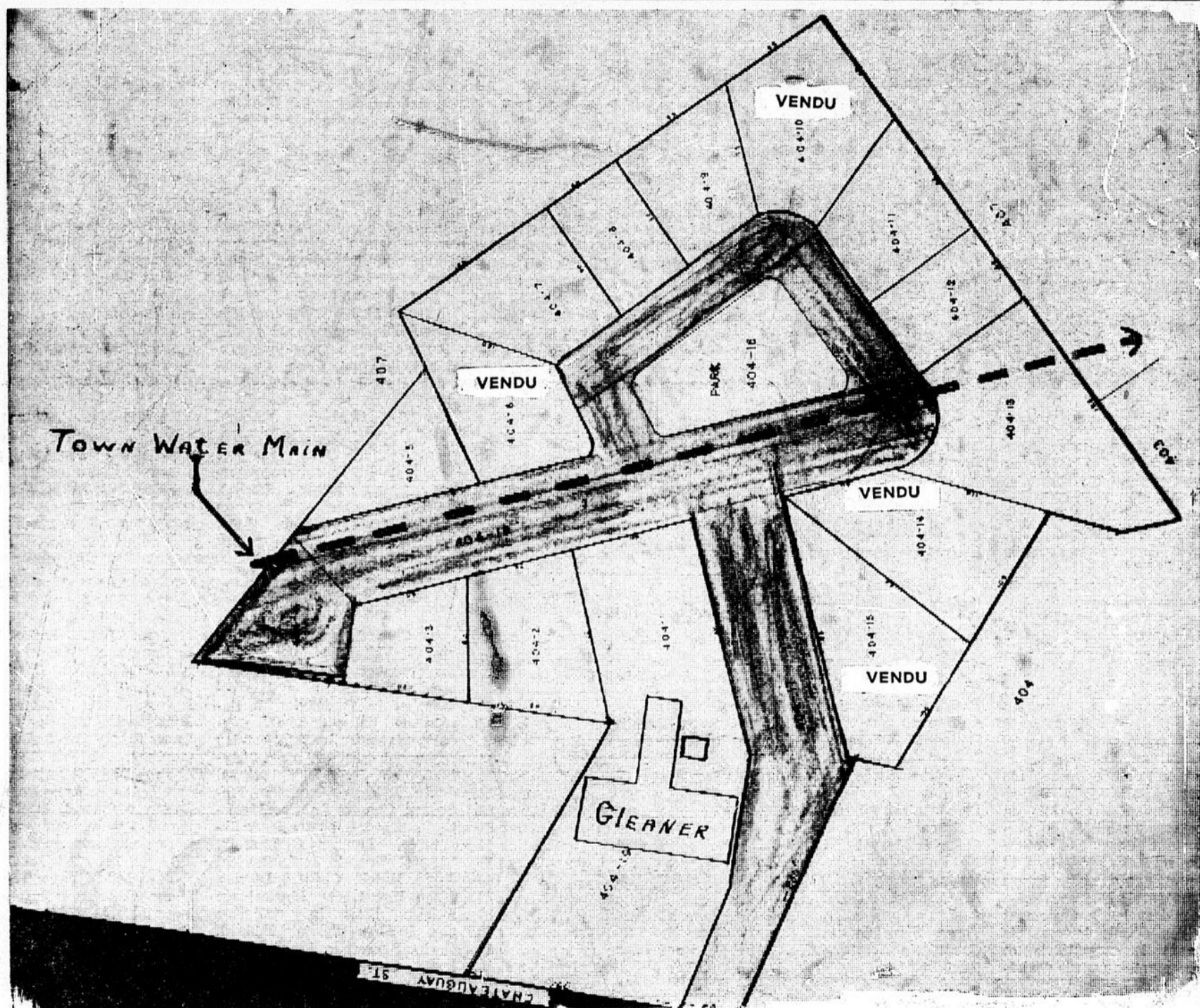
France Castel et la 5e SAISON, Orchestre Underground feront les frais de la première partie.

Dans la tradition des Grands Spectacles au Centre Culturel, il sagira encore une fois d'une Avant-Première de la Place des Arts.

Un spectacle sans pareil — Un Landré à son meilleur.

Les Billets sont disponibles à: \$3.50 — \$3.00 — \$2.50 — 2.00.

CLAUDE LANDRE AU GRAND THEATRE DU CENTRE CULTUREL de la CITE DES JEUNES DE VAUDREUIL le 12 FEVRIER à 20:30 Heures.



Terrains de choix à Huntingdon à des prix très abordables

pour informations, s'adresser à :

KEITH HOWDEN,

23 rue Henderson, Huntingdon

Tél. 264-3675 ou 264-5323



AU GALA DES TRESORS IGA
Madame Léo Berthiaume, du 199 rue St-Laurent, à Valleyfield, vient de se mériter la somme de \$50.00 au "Gala des Trésors IGA" présenté tous les jours, du lundi au vendredi, à 9 heures 45, à l'antenne de CFLV. De gauche à droite, on remarque les représentants des marchés d'alimentation IGA de Valleyfield, Beauharnois et Coteau Landing: MM. Gérard Leduc, Jean-Guy Thibeault, Mme Max Cousineau, M. Roger Bélaïr, Mme Léo Berthiaume, MM. Jacques Laurin, Emile Grégoire, "Ti-Nus" Mooijekind et Guy Bourbonnais.

Centième anniversaire de la naissance d'EMILY CARR

Un timbre de 6c., qui reproduit l'un des tableaux les plus connus d'Emily Carr, "Le gros corbeau", marquera le centième anniversaire de la naissance de ce célèbre peintre et écrivain canadien. Le nouveau timbre sera émis vendredi, le 12 février prochain.

Peintre et écrivain de talent Emily Carr naquit le 13 décembre 1871 à Victoria (Colombie-Britannique). Toute sa carrière de peintre fut influencée par son amour passionné pour sa province natale et surtout pour la culture des tribus indiennes de la côte Ouest. Bien qu'elle

se soit adonnée à la peinture depuis le début du siècle, son style "moderne" resta méconnu au Canada jusqu'en 1927 année où elle fut invitée à exposer ses tableaux à la Galerie nationale à Ottawa. Six années plus tard, elle devint membre du Groupe des peintres canadiens.

Au cours des dernières années de sa vie, sa santé chancelante l'obligea à abandonner la peinture. Elle se mit alors à écrire sur sa province bien-aimée, et à sa mort, en 1945 elle avait déjà écrit six livres. Le premier qui porte le titre "Klee Wyck" est une série de récits et de descriptions des Indiens de la côte Ouest, et il lui mérita en 1941 le prix du gouverneur général décerné aux ouvrages non romanesques.

Le Canadian Bank Note Company d'Ottawa est en train d'imprimer 27 millions de timbres à la mémoire d'Emily Carr par le procédé lithographique en quatre couleurs. Le timbre mesure 30mm sur 30mm et les couleurs sont le jaune, le rouge, le bleu et le noir.

Le centre psycho-social est plus actif qu'on peut le croire

Le Centre psycho-social de Valleyfield est au service d'une population de 200.000 personnes dans les comtés de Beauharnois, Vaudreuil-Soulanges, Châteauguay et Huntingdon. A l'oeuvre dans notre milieu depuis 1959, il a rendu de précieux services à la population.

Le docteur Pierre Déom, directeur du centre psycho-social, situé au 412 Boulevard du Havre à Valleyfield, a relaté les principales étapes vécues par son équipe depuis 1959 jusqu'à l'heure actuelle, devant les membres du club Rotary de Valleyfield mercredi midi. Il a été présenté par M. Royal Proulx et remercié par M. Armand Miron.

Le docteur Déom a apporté de nombreux détails sur ce Centre tout en donnant des précisions sur les responsabilités du personnel tant dans le secteur hygiène mental, prévention et traitement, que dans les foyers et autres services connexes.

Le conférencier a également fourni des détails intéressants concernant la psychiatrie et l'hygiène mentale auprès des ré-

sidents de Valleyfield, Châteauguay, Dorion, Huntingdon et Beauharnois.

Le Centre psycho-social du diocèse de Valleyfield, selon le docteur Déom, améliorera ses services en autant qu'il aura les facilités nécessaires à sa disposition.

Cette réunion du club Rotary de Valleyfield était présidée par M. Louis-Arthur Sullivan.

Ligue Dow Notre-Dame de Bel.

Positions des équipes	Fem.	Prisunic	24
Au Bazar	70	Salon Lorraine	17
Pâtisserie Jolicoeur	67	Positions des équipes	Hom.
Magasin Gi Gi	61	Snack Bar Leduc	74
Royaume Glacée	59	Au Bazar	73
Bijouterie Faucher	58	Denis Amyot	53
Pharmacie Lapiere	54	Jacques Amyot	48
Daigneault & Fils	52	Fernand Marion	51
Claire & Margot	51	René Hamel	45
Bal Rustick	48	Raymond Larocque	37
Venise B.B.Q.	46	Henri Ferland	40
A. Cardinal	42	Denis McSween	33
A. Larin	38	Bernard Benoit	33
Topaze Fleuriste	32	Loiselle Transport	30
Graphico	28	Richard Larocque	16
Taxi Proulx	27	Mme Huguette Gauthier Pub.	

'Le service de distribution garantie du courrier'

L'honorable Jean-Pierre Côté, ministre responsable des Postes, a annoncé dernièrement le lancement d'un programme unique en son genre, soit "le service de distribution garantie du courrier", dans un délai donné. Il était d'abord inauguré à Toronto, le 1er février, puis il sera assuré progressivement dans d'autres villes canadiennes au cours de 1971 et de 1972.

Selon ce programme connu sous le nom de "Poste garantie", les Postes canadiennes s'engagent à distribuer dans un délai donné, le courrier de première classe déposé avant certaines heures limites. Ce service se limitera au régime intérieur et ne visera par les lettres destinées aux Etats-Unis ou aux autres pays.

"Ce service sera offert au tarif ordinaire des objets de première classe, de dire M. Côté, et les objets de correspondance déposés à des heures autres que celles qui sont prévues par le système de distribution garantie recevront le même traitement que par le passé."

Au début, le nouveau service ne visera que le courrier déposé à Toronto. Etant donné toutefois dans cette ville est destiné à d'autres localités, les avantages du système de distribution garantie auront tôt fait de se faire sentir dans la plupart des régions du Canada.

Le programme se fonde sur deux heures limites de dépôt; l'une pour le courrier destiné à tous les endroits du Canada, et l'autre pour le courrier destiné aux localités du centre du pays.

Les lettres déposées à Toronto avant 11 heures seront distribuées le jour suivant de distribution dans toutes les grandes villes du centre, du sud et de l'est de l'Ontario, et, au début, dans les villes suivantes: Calgary (Alberta), Edmonton (Alberta), Halifax (N.E.), Moncton (N.B.), Montréal (P.Q.), North Bay (Ont.), Québec (P.Q.), Regina (Sask.), Saint-Jean (T.N.), Saskatoon (Sask.), Sault-Ste-Marie (Ont.), Sudbury (Ont.), Thunder Bay

(Ont.), Vancouver (C.B.), Victoria (C.B.), Winnipeg (Man.).

Les lettres déposées avant 15 heures dans des boîtes spéciales portant des bandes blanches et bleues seront distribuées au cours de la journée suivante de distribution dans les grandes villes du centre, du sud et de l'est de l'Ontario, de même qu'à North Bay, à Sudbury et à Montréal.

Dans les quartiers résidentiels, seul le courrier déposé avant 11 heures dans les boîtes aux lettres rouges ordinaires bénéficiera du service de distribution garantie. Sur les grandes artères, dans les secteurs et les centres commerciaux, le courrier déposé avant 11 et 15 heures dans les boîtes à bandes blanches et bleues bénéficiera du service de distribution garantie. Le courrier déposé dans ces boîtes après 15 heures sera levé et traité de la façon habituelle.

En décrivant le nouveau service, M. Côté a déclaré: "Nous sommes d'avis que ce que le client désire avant tout, c'est de pouvoir compter sur un service postal ponctuel. Il le pourra dorénavant, grâce à ce programme."

Des essais faits depuis octobre par les préposés à l'assurance de la qualité des Postes indiquent qu'on a la capacité d'assurer la distribution du courrier, sous le régime de la Poste garantie, à un degré atteignant près de 98%.

Etant donné que le système amènera les gens à déposer leur courrier plus tôt dans la journée, les Postes pourront avancer les heures de pointe et traiter l'ensemble du courrier avec plus de flexibilité et d'efficacité.

Le programme sera d'abord inauguré à Toronto. Ensuite, il sera appliqué le 1er avril au courrier de première classe déposé à Winnipeg, à Calgary et à Edmonton. Puis il sera adopté à Vancouver le 1er mai, à Ottawa le 1er juin, puis à Montréal le 1er juillet.

Le programme s'étendra progressivement à presque toutes les villes canadiennes d'ici à la fin de 1972.

Plus ça patine, meilleur c'est

Au Club de patinage artistique de Valleyfield, les dernières épreuves relativement aux tests nationaux ont eu lieu dimanche, le 31 janvier, à l'aréna de Valleyfield. Dans la catégorie pour débutants, les élèves qui ont réussi sont: Chantal Hébert, Josée Deregenty, Josée Brisson, Guylaine McSween, Chantal Labrie, Marie-Claire Daoust, Pierre-Paul Lecompte, Louisanne Lacroix, Chantal Trudel, Josée Hogue, Josée Hatch, Chantal Daoust, Lison Hogue, et Marie-Josée Poirier. Dans la catégorie poussée-élan; Sylvie Bédard, Sylvie Bergeron, Suzanne Lalonde, Carole Thibault, Carole

Lapiere, Lynda Leduc, Penny McDonald et Denis Lecompte. ELEMENTAIRE: Carole Stoughton, Catherine Bossé, Josée Lavoie, Carole Vinet et Sylvie St-Laurent. BASE: Stéphane Bray, Sylvie Cardinal et Josée Cardinal. VITESSE: Judith Bougie, Chantal Loiseleur, Francine Lalonde, Anne Boudriault, Lynda Guimond, Michèle Dubreuil, Sylvie Gaudreault, Lise Lalonde, Suzanne Laberge et Johanne Bray. NOVICE 1: Linda Lessard, Manon Trépanier, Diane Sauvé et Suzanne Lecompte. SAUT: Guylaine Nadeau et Johanne Marleau. Félicitations à ces élèves qui ont travaillé très fort.

La liberté, c'est la faculté de se discipliner soi-même

Bijouterie

BRODEUR

201 VICTORIA 373-1606

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

J.-O. CLERMONT LTEE

LES LIBRAIRIES
GERALD BOYER

VALLEYFIELD, BELLERIVE
BEAUHARNOIS
CHATEAUGUAY
8 MOISE PLANTE 373-3014

Bijouterie

MARCEL HEBERT

227 VICTORIA — 373-5440

BIJ. POIRIER ENRG.

HORLOGER

H. P. VEILLEUX, Prop.
Réparation de montres
Service de 24 heures
44 STE-CECILE — 373-6480
Rés.: 373-2535

Représentant de la

SOCIETE DES ARTISANS

Coopérative Assurance-Vie

WILFRID BRAZEAU

64A RUE ELLICE - 371-4011